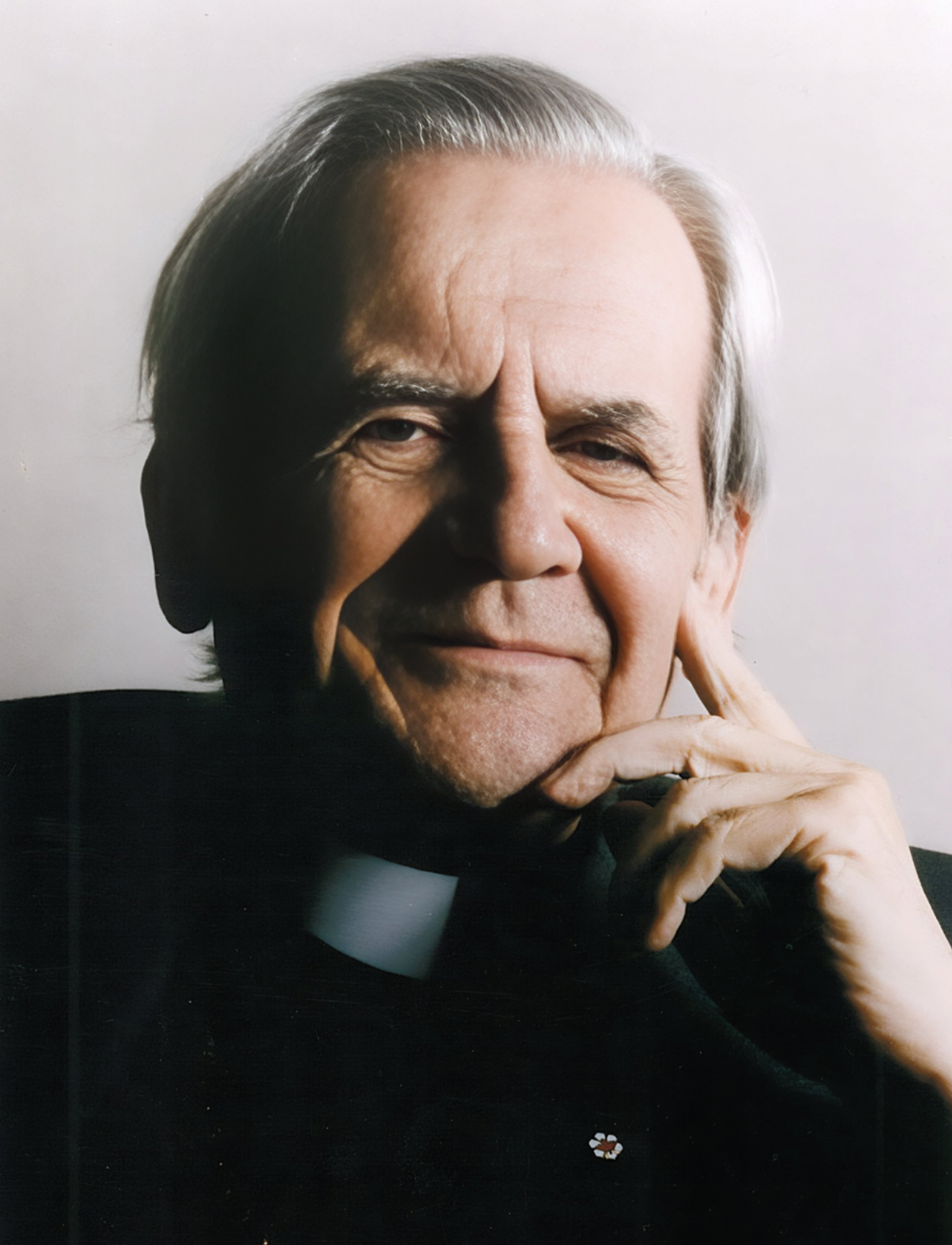


**MISSION INCLUSION :
75 ANS D'EMPREINTE
SUR LE MONDE**



MISSION INCLUSION: 75 ANS D'EMPREINTE SUR LE MONDE



« J'ai toujours cru que la Fondation avait été créée pour rendre le monde meilleur et pour donner à ceux qui n'ont plus de voix un petit filet de voix. Je crois que l'œuvre accomplit sa mission et, de tout cœur, je remercie tous ceux et celles qui, depuis les tous débuts, ont bien voulu y collaborer.

Mon expérience avec vous m'a fait découvrir qu'avec des femmes et des hommes de bonne volonté, il y a moyen de bâtir un monde meilleur. Du fond du cœur, je tiens à vous remercier parce que seul, il aurait été impossible d'accomplir tout ce que j'ai essayé de faire.

Évidemment, je ne suis pas naïf au point de croire que j'ai changé le monde, mais en tant qu'individu, j'ai essayé d'atteindre cet idéal, qui est d'apporter à l'humanité une parcelle de sécurité, de paix et de joie. »

Paul-Émile Léger

Préface

Il y a deux ans, j'ai réalisé avec mon équipe que 2023 est l'année de célébration de notre 75^e anniversaire. Bien que notre Fondation soit constituée de plusieurs filiales qui y ont été greffées au fil des ans, notre naissance débute avec la première œuvre de notre fondateur, en Italie, juste après la Deuxième Guerre mondiale, en 1948.

Depuis ma propre arrivée à la Fondation Jules et Paul-Émile Léger, j'ai appris des tonnes d'informations sur notre histoire et sur l'importance qu'a revêtit notre organisation pour les citoyennes et citoyens du monde.

Que ce soit des amis ivoiriens qui me disent connaître le cardinal Léger pour ses nombreuses apparitions en Afrique; que ce soit un participant que je croise dans un congrès qui me relate avoir été bénévole pour la Loto du Cardinal dans les années 80; que ce soit ma grand-mère qui me déclare avoir contribué à plusieurs campagnes de la Fondation, comme celle de la Grande Corvée qui a rallié tellement de Québécois.es pour la cause de l'itinérance.

Je réalise chaque jour que je travaille pour une grande fondation aux racines solides qui a toujours fait de l'inclusion sa raison d'être.

Pour ce 75^e anniversaire, j'avais donc l'ambition d'avoir recours à notre histoire pour démontrer notre pertinence. Les membres de l'équipe souhaitent démontrer pourquoi notre fondation a vu le jour et est toujours pertinente, 75 ans plus tard. Quelques millions de personnes aidées, des centaines d'organisations ont été soutenues ou ont carrément vu le jour grâce à notre écoute, à notre courage et à notre désir de plus d'inclusion.

La genèse de ce projet de livre débute donc avec un grand désir de faire connaître notre histoire, nos 75 ans d'empreinte sur le monde.

Notre bouquin devait comporter trois grandes parties : nos bâtisseurs, l'histoire de notre programmation et notre avenir. Il s'est avéré plus difficile que nous le croyions de plonger dans les archives de notre fondation et nous avons réalisé à quel point la mémoire des gens contenaient les moments les plus croustillants de notre histoire.

L'auteure a parlé à une vingtaine de personnes, a cherché à valider et revalider l'information et a fait le choix de retracer les grandes étapes de notre fondation à travers le regard croisé de nos bâtisseuses, de nos bâtisseurs et d'une poignée d'employé.e.s ou de retraité.e.s de Mission inclusion qui ont à cœur de préserver avec nous l'histoire de notre fondation.

Nous célébrons des personnes significatives pour notre organisation : des femmes et des hommes dont nous avons encore des traces orales ou écrites, qui pouvaient livrer les jalons importants de notre histoire. Merci à l'auteure, Raphaëlle Cateau, qui a colligé et rédigé ces témoignages de personnes qui ont parfois côtoyé nos fondateurs et qui, à différents moments de notre histoire, nous ont donné différents repères sur la fondation que nous sommes maintenant.

L'un des aspects qui m'a la plus marquée réside dans le fait que notre Fondation est la seule qui soit créée par une loi sénatoriale qui a reçu sa sanction en 1981. J'ai eu une telle émotion la première fois que j'ai lu la retranscription des discours à la Chambre des Communes et que j'ai compris la grandeur de notre organisation!

Par les témoignages des personnes qui ont transformé l'organisation à différentes étapes de son histoire, je réalise comme j'aime Mission inclusion, sa posture d'écoute, agile et qui innove depuis les débuts.

J'espère que vous apprécierez la lecture de notre histoire autant que je l'ai appréciée. Je souhaite plus que tout que ces 75 ans d'empreinte sur le monde se poursuivent. Il n'en tient qu'à nous maintenant de continuer le travail entamé par des équipes dédiées depuis 75 ans.

Pour l'inclusion sociale, au Québec et ailleurs dans le monde.

Isabelle Morin
Directrice principale,
Développement et communications
Mission inclusion

MISSION INCLUSION: 75 ANS D'HISTOIRE ET D'ENGAGEMENT

Depuis 75 ans, Mission inclusion choisit l'inclusion chaque fois qu'elle croise l'exclusion. La Fondation célèbre 75 ans d'engagement et de générosité en faveur d'un monde juste et digne où personne n'est laissé pour compte. À une époque où les inégalités économiques et sociales ne cessent de croître, la légitimité et les initiatives de Mission inclusion sont plus pertinentes que jamais.

Soutenir, au Québec et dans le monde, des actions innovantes et mobilisatrices pour le mieux-être des personnes vulnérables ou marginalisées : Mission inclusion préserve le lien social en accompagnant des organismes communautaires et des partenaires. En Afrique, en Asie, en Amérique du Sud ou au Québec, les œuvres semées du cardinal Léger ont amélioré le quotidien des personnes vulnérables et marginalisées.



**PAUL-ÉMILE ET
JULES LÉGER:
DEUX FRÈRES
AU SERVICE
DE L'ÉGLISE
ET DE L'ÉTAT**

À travers leur dévouement, l'un au service de l'Église, l'autre à celui de l'État, les frères Paul-Émile et Jules Léger se sont consacrés à favoriser le bien-être des personnes au Québec et dans le monde.

Tour à tour enfant, étudiant, jeune prêtre en France et au Japon, mais aussi vicaire général à Valleyfield, recteur du Collège canadien à Rome, archevêque, cardinal, missionnaire en Afrique : le cardinal Léger se mobilise avec fougue et détermination pour aider les plus démunis. Pendant toute sa vie et à travers l'ensemble des œuvres qu'il a mises sur pied, Paul-Émile Léger répète haut et fort : « Je ne me reposerai pas tant qu'il y aura des pauvres à aider. »

À ses côtés se trouve son frère aîné, Jules, qui, lui aussi, incarne le service et le dévouement. Jules Léger se lance en droit à l'Université de Montréal et s'envole ensuite pour la France, à Paris, où il obtient un doctorat en lettres à la Sorbonne. Marié à Gabrielle Aumais, il devient journaliste et entre ensuite au ministère des Affaires extérieures. Il fait partie de l'équipe du premier ministre Mackenzie King avant de partir travailler au Chili. En 1949, Jules Léger reprend la direction du cabinet du nouveau premier ministre, Louis St-Laurent, à Ottawa. Il est nommé ensuite directeur des affaires européennes au ministère des Affaires extérieures. En 1953, Jules Léger est le plus jeune Canadien à occuper le poste d'ambassadeur au Mexique!

De 1958 à 1973, il devient ambassadeur du Canada à l'OTAN, représentant permanent à l'Organisation européenne de coopération économique, ambassadeur à Rome, puis à Paris. Jules Léger occupe son dernier poste diplomatique à Bruxelles, avant d'être nommé gouverneur général au Canada. À son décès, en 1980, Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, déclare que « le pays perd l'un de ses fils et serviteurs les plus remarquables ».

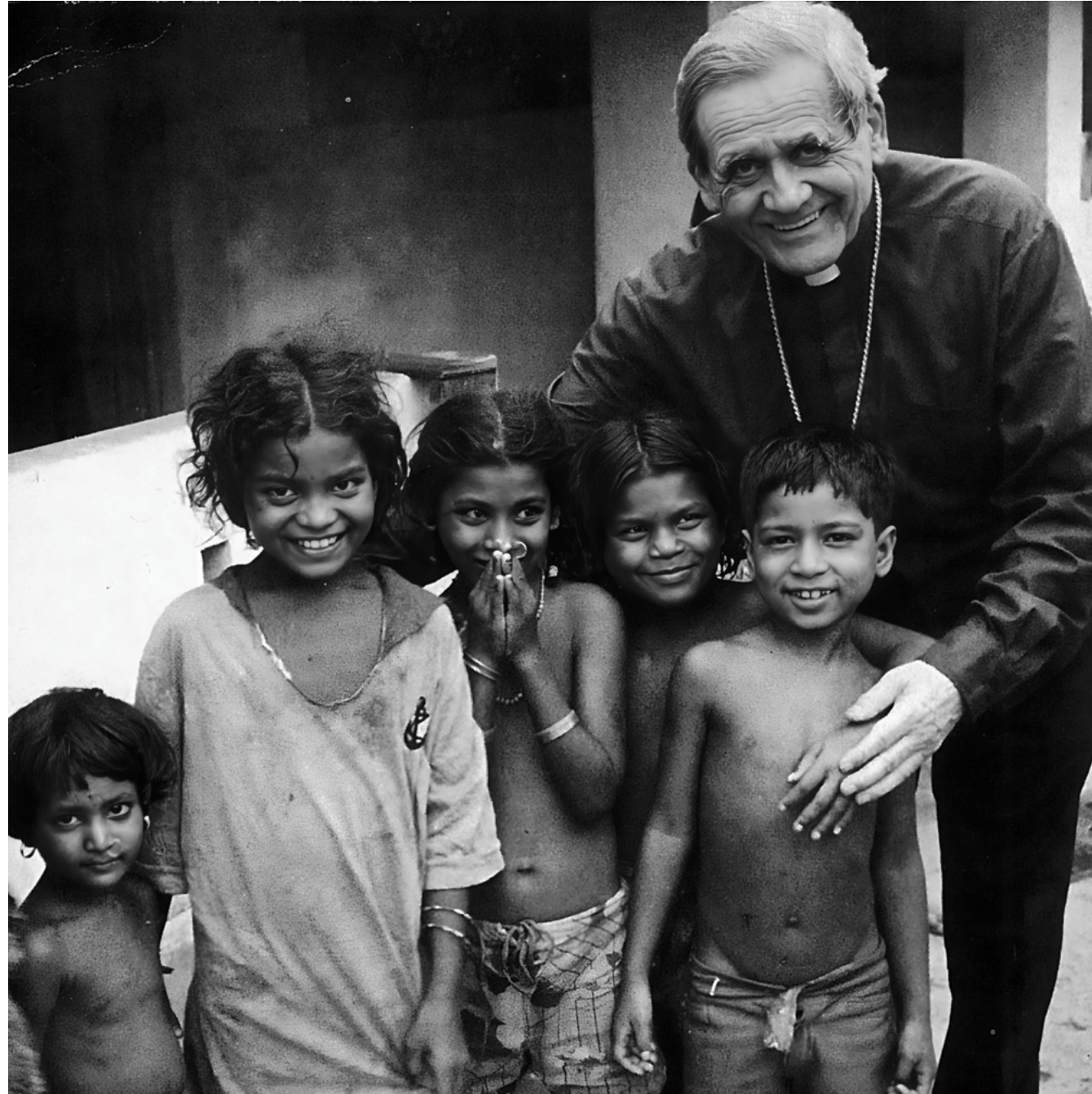
Pour rendre hommage à ces êtres d'exception, le Parlement canadien fait adopter une loi spéciale le 18 décembre 1981 : la Fondation Jules et Paul-Émile Léger voit ainsi le jour. Ce geste exceptionnel du gouvernement souligne la contribution humanitaire de Jules Léger — ambassadeur des Canadiens à l'étranger et gouverneur général du Canada — et de Paul-Émile Léger — cardinal, archevêque de Montréal et ambassadeur des plus vulnérables au monde.

Cette structure unique au Canada permet à la Fondation et à ses filiales de poursuivre la mission de redonner aux laissés-pour-compte un statut juste et digne dans la société. Revisitons ensemble les œuvres qui ont façonné l'histoire de l'organisation.

Jules et Gabrielle Léger



LES SIX ŒUVRES DU CARDINAL LÉGER



La Croix d'or

Fondée en 1948, La Croix d'or est la première œuvre du cardinal Léger. Préoccupé par le sort des enfants d'Europe au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, le cardinal Léger lance un appel à la générosité des Québécoises et des Québécois!

La voix du cardinal résonne et se fait entendre. Des centaines de convois remplis de vêtements, de médicaments et de nourriture prennent la direction de Rome pour être distribués. La Croix d'or soutient des programmes de santé, d'éducation et d'alphabétisation. Cette première œuvre lance un véritable mouvement d'inclusion, de solidarité et de mobilisation pour assurer un meilleur avenir aux enfants.

« Je me souviens de Son Éminence utilisant toute sa force de conviction et son charisme pour réunir les forces alliées travaillant à la rénovation de l'Hôpital Saint-Charles-Borromée dans le cadre de La Grande corvée. Dans les journaux, je voyais Son Éminence qui travaillait parmi les autres, avec, dans ses mains, un marteau. C'était un rassembleur, un entrepreneur et un vendeur exceptionnel de projets! », indique Jean-Pierre Coallier.





L'Institut Cardinal Léger

En 1962, l'Institut Cardinal Léger, œuvrant contre la lèpre et les grandes pandémies, voit le jour. Le cardinal lutte contre la lèpre et toutes ces maladies qui font des ravages, comme la tuberculose, le tétanos, la malaria, la polio, le choléra, le sida. L'œuvre s'attaque autant à la contagion qu'à la stigmatisation des personnes qui en souffrent.

Quelque 25000 volontaires et 5 millions de dollars récoltés en 20 jours vont soutenir les hôpitaux, le développement des services ambulatoires, la fourniture des appareils orthopédiques... L'Institut Cardinal Léger œuvre pendant 25 ans, dans près de 40 pays. Aujourd'hui encore, l'œuvre continue de promouvoir la santé et la lutte contre les maladies endémiques.

La date du 11 décembre 1967 est marquée dans les annales. Le cardinal Léger renonce en effet à son titre d'évêque et s'envole pour l'Afrique, au Cameroun, afin de venir en aide aux plus pauvres.

« Il n'y a pas que les lépreux en Afrique, il y a des millions d'êtres humains qui vivent dans les pays du tiers-monde, et leurs besoins sont innombrables. Je l'ai déjà dit et je le répète : pour moi, le problème numéro un de l'humanité, aujourd'hui, c'est le problème du tiers-monde », s'exclame le cardinal Léger.

Grâce à l'aide des missionnaires et des bénévoles, le cardinal remue ciel et terre pour réduire le fossé entre les riches et les pauvres. Un défi qu'il ne lâche pas durant douze années consécutives.

« Depuis ma venue en Afrique, j'ai écouté les Africains et leurs chefs; ils m'ont beaucoup appris. Ils savent faire preuve d'ouverture d'esprit, de bonne volonté et de tolérance pourvu que nous répondions à leurs besoins réels et non à ce que nous estimons, un peu à la légère, être leurs besoins », explique-t-il.

Cardinal Léger et ses œuvres

En 1969, Cardinal Léger et ses œuvres ouvrent la voie aux programmes de développement durable à l'international. L'objectif est d'accompagner les populations en difficulté en leur fournissant des moyens durables pour qu'elles puissent devenir autonomes. Ces actions sont menées en étroite collaboration avec les communautés locales sur le terrain et dans le respect mutuel des principes des droits humains, de l'égalité des genres, de la bonne gouvernance et de la protection de l'environnement.

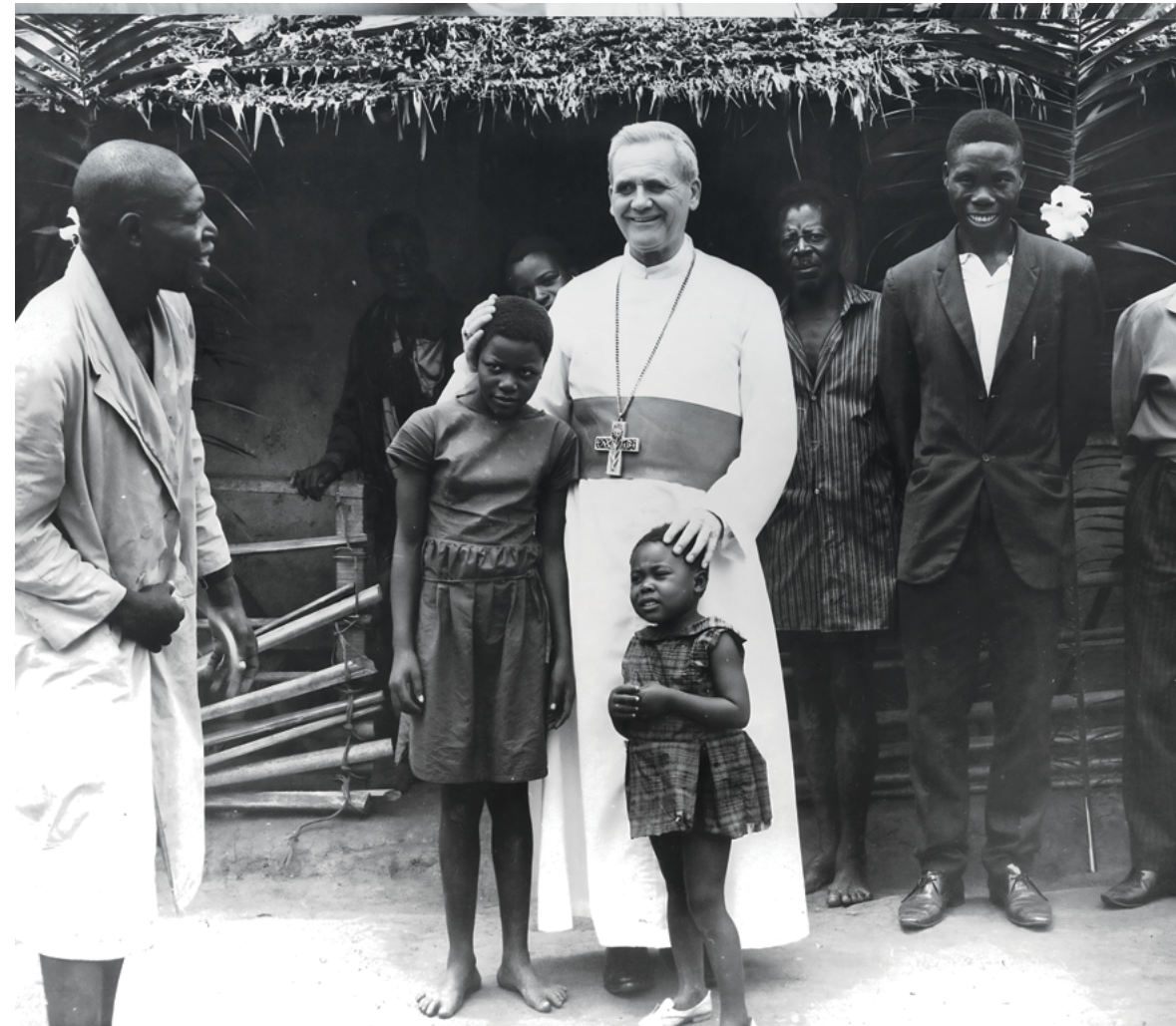
Les œuvres du cardinal Léger passent ainsi «du geste charitable et spontané» à un engagement à long terme produisant des effets durables. Cet accompagnement mutuel est probablement avant-gardiste en matière de développement international et de lutte contre la pauvreté au Québec.

Au Québec, Mission inclusion appuie les efforts des organismes communautaires et travaille en effet sans relâche pour aider les femmes et les familles en difficulté, les personnes âgées isolées, les adolescent-e-s et les jeunes adultes itinérant-e-s.

Les œuvres soutiennent des projets qui ciblent la prévention, l'éducation et le développement d'habiletés individuelles et sociales. Toutes favorisent l'entraide et la solidarité. Il s'agit de soutenir les organismes communautaires de la province afin d'aider les personnes vulnérables à retrouver un certain pouvoir sur leur vie et leur environnement.

Partenaires contre la violence et la faim

En 1983, Partenaires contre la violence et la faim tend ainsi la main aux femmes et aux enfants en situation de vulnérabilité. L'œuvre soutient prioritairement les femmes et les enfants aux prises avec la faim, la violence et les conséquences de la pauvreté (exclusion, dépendance, maladie mentale...).



Secours aux aînés

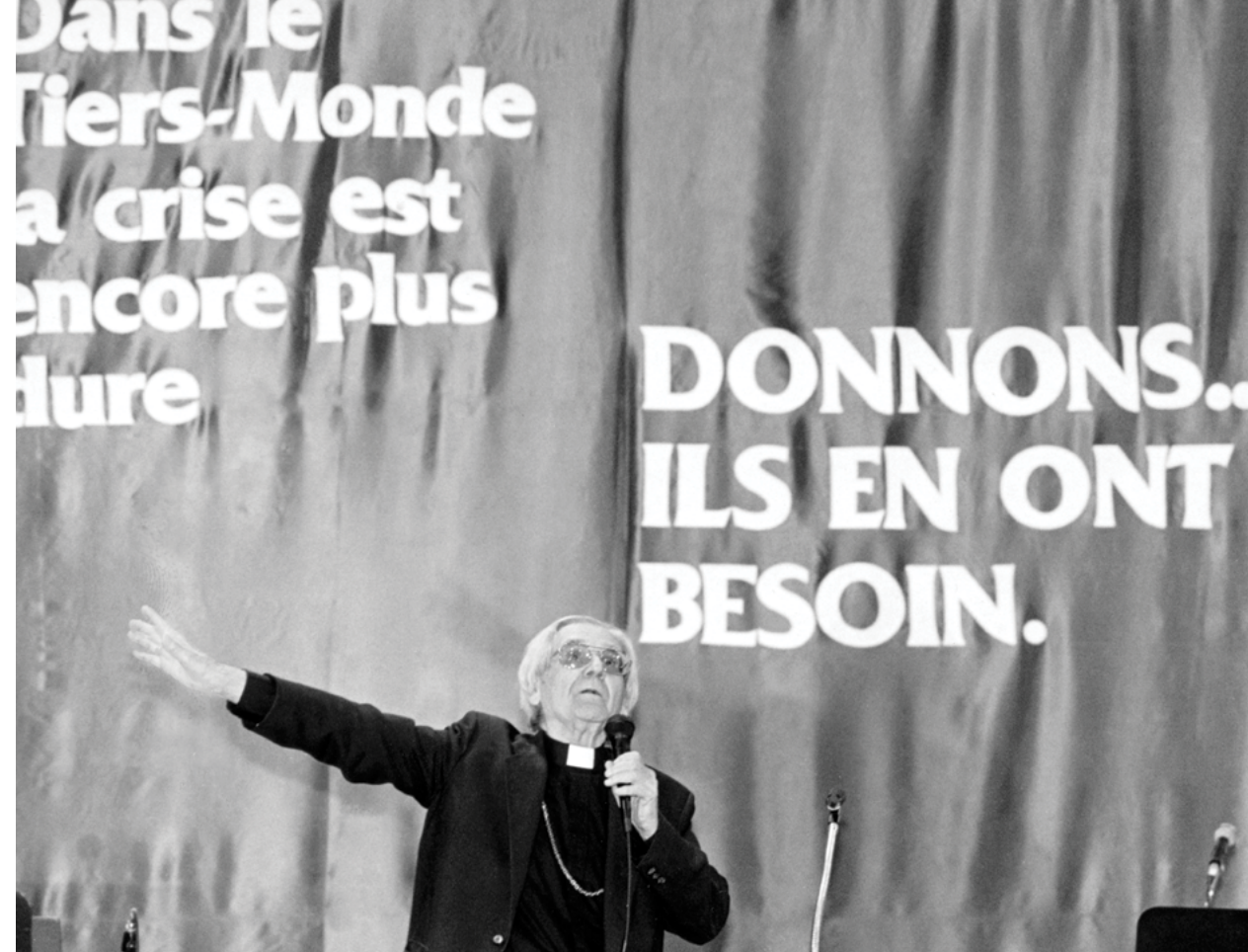
Du côté des personnes âgées, Secours aux aînés émerge en 1986 et fournit de l'aide aux organismes qui s'emploient à améliorer les conditions de vie des personnes âgées en situation de pauvreté. Le recours aux hébergements de quartiers puis l'accès aux ressources communautaires et aux services de maintien à domicile deviennent possibles. Mission inclusion tisse une étroite collaboration avec les organismes communautaires, facilitant du même coup l'intégration et le quotidien des personnes âgées isolées dans leur communauté.

Recours des sans-abris

Sixième et dernière œuvre en 1992 : Recours des sans-abris. L'œuvre se penche sur les personnes en situation ou à risque d'itinérance qui ont besoin de retrouver une place dans la société. La cause soutient les organismes communautaires qui créent, établissent et fidélisent des liens de confiance avec les personnes de la rue. Elle veille particulièrement sur les jeunes, bien trop nombreux, à avoir recours aux refuges d'urgence ou à vivre dehors.

En donnant vie à sa première œuvre, La Croix d'or, le cardinal Léger lance finalement un élan fabuleux d'inclusion et de mobilisation pour la dignité humaine, et ce, à travers des actions durables et concrètes au Québec et dans le monde.

René Lacoste, ancien directeur des programmes internationaux de la Fondation évoquera la vision progressiste du cardinal Léger. «Le cardinal Léger a développé, au fil des ans, une aide caritative pure en cas de besoin, un accompagnement sur le temps, pour aider les communautés à faire face aux situations de détresse et à la possibilité de s'en sortir par elles-mêmes. Il a compris que nous ne sommes pas les uniques acteurs dans le développement des gens et que nous devons intervenir juste en soutien.»



À ce jour, la Fondation a réuni plus de 320 500 000 \$ de contributions financières qui ont permis l'amélioration des conditions de vie de plus de 30 500 000 personnes au Québec et dans le monde. Et ce, sans distinction aucune de race, de culture ou de religion.

Pour le cardinal Léger et les bâtisseuses et bâtisseurs qui ont repris le flambeau de la Fondation, la paix et la justice humaine sont les préoccupations premières derrière les gestes posés.

Les 75 ans de Mission inclusion sont une invitation à célébrer les réussites passées et à venir de la Fondation. Un appel à envisager l'avenir avec espoir et détermination, dans un monde où tout, nous le souhaitons vivement, doit être inclusion.

LES BÂTISSEUSES ET BÂTISSEURS

Pour le cardinal Léger et les bâtisseuses et bâtisseurs qui ont repris le flambeau de la Fondation, la paix et la justice humaine sont les préoccupations premières des gestes posés.

Mission inclusion : 75 ans d’empreinte sur le monde donne la parole à celles et ceux qui ont participé à l’évolution de la Fondation. Les bâtisseuses et les bâtisseurs ont été guidés par la volonté et l’enthousiasme de participer à un monde meilleur, avec le souci d’apporter aux personnes démunies « une parcelle de sécurité, de paix et de joie », comme le souhaitait le cardinal Léger.

Pour votre information, la liste des bâtisseuses et des bâtisseurs présentée ne peut être exhaustive. Partenaires, organismes communautaires, donatrices et donateurs, directrices et directeurs, gestionnaires et employés et employées de la Fondation se comptent en effet par centaines. Beaucoup ont joué et, jouent encore, un rôle primordial dans le rayonnement et l’influence de la Fondation au Québec et dans le monde, et ce, en ajoutant leur propre pierre à l’édifice. Sans leur travail dévoué et engagé, la Fondation ne serait pas aujourd’hui ce qu’elle est.

Le cardinal Léger, l'homme au service des plus démunie·s

1 9 4 8 ————— 1 9 9 1



Il y a des personnes d'exception qui marquent le monde. Le cardinal Léger est de celles-là. Une personnalité charismatique hors du commun, qui a su placer les plus humbles et les plus démunie·s au sommet de la hiérarchie.

Sa croisade exceptionnelle contre la pauvreté humaine en témoigne. Grâce à ses œuvres locales et internationales, il mobilise des milliers de volontaires pour aider les personnes opprimées. La Croix d'or, l'Institut cardinal Léger pour la santé, cardinal Léger et ses œuvres, Partenaires contre la violence et la faim, Secours aux aînés... Ses œuvres appuient les organismes communautaires du Québec et les partenaires dans le monde pour venir en aide aux plus vulnérables de la société : les familles en difficulté, les personnes âgées isolées, les adolescent·e·s et les jeunes adultes itinérants. Toutes prônent l'entraide et la solidarité et ciblent la prévention, l'éducation et le développement d'habiletés individuelles, collectives et sociales.

Bâtir un monde meilleur, juste et équitable pour tout être humain, quelles que soient sa condition, sa race, sa culture et sa religion. Atténuer les souffrances des personnes démunies et améliorer leurs conditions de vie... La mission du cardinal Léger était claire, et l'homme s'est consacré, sa vie durant, à semer la paix au service des minorités fragilisées.

«Je crois fermement à la solidarité des cœurs qui, même à petits pas, fera avancer la cause de la dignité humaine», déclare-t-il.

En novembre 1991, le cardinal Paul-Émile Léger s'éteint, mais ses œuvres, elles, continuent de vivre et rayonnent aujourd'hui dans le monde entier grâce aux bâtisseuses et bâtisseurs, qui ont pris le relais.

Un homme de tous les combats

Professeur à l'Institut catholique de Paris, prêtre à la cathédrale de Fukuoka au Japon... De fil en aiguille, Paul-Émile Léger se rapproche de son rêve de devenir missionnaire. Sa volonté d'enrayer la pauvreté et de lutter contre la violence et l'ignorance guide chacune de ses œuvres. «Créer la paix, c'est essayer de faire disparaître les déséquilibres, les heurts et les inégalités», soutient-il.

Bouleversé par la misère de l'Europe qui est frappée par la Seconde Guerre mondiale, Paul-Émile Léger fonde en 1948 sa toute première œuvre, La Croix d'or. Venir en aide aux enfants victimes de la guerre, offrir des programmes de santé, de formation et d'alphabétisation, remplir des bateaux canadiens de vivres, de vêtements et de médicaments à destination de l'Italie, de la France et de l'Allemagne... La Croix d'or répond aux problèmes de santé et de pauvreté.

En 1950, Paul-Émile Léger est nommé archevêque de Montréal par le pape Pie XII et se dépense sans compter auprès des personnes vulnérables et marginalisées. L'année 1953 souligne le sacre de Son Éminence le cardinal Paul-Émile Léger. Sa deuxième œuvre, La Grande corvée, voit le jour trois ans plus tard. L'hôpital Saint-Charles-Borromée, l'Accueil Boyer, le Foyer de la charité, l'Institut Dominique Savio, les Portes du ciel et le Patro le Prévost : des lieux sont construits ou rénovés pour accueillir les personnes âgées isolées et les jeunes en difficulté. Le cardinal entraîne dans son sillage une foule de personnes enchantées d'œuvrer à ses côtés. En 20 jours, 5 millions de dollars sont recueillis et 20000 bénévoles sont mobilisés! La prévention, l'éducation, l'entraide et la solidarité sont au programme.

Son art de communiquer, son sens du récit et de l'image, sa capacité d'interpeller et de faire vibrer les foules : personne ne lui est indifférent, et le cardinal trouve en l'autre ce qu'il y a de meilleur.

«Quand le cardinal passait à la télévision ou à la radio, les téléphones sonnaient de partout dans le bureau et des centaines de volontaires se précipitaient pour contribuer à ses causes», indique Lucie Lauzon, ancienne directrice des programmes Québec de la Fondation.

Du côté international, les œuvres du cardinal Léger sont visionnaires dès leur genèse. La réalité des enfants qui meurent de faim dans le monde lui est intolérable. En 1967, il quitte sa fonction d'archevêque de Montréal, alors qu'il est au sommet de son art, pour devenir missionnaire au Cameroun. Pressé par le besoin irrépressible de soulager les enfants pauvres en Afrique, il fonde l'Institut Cardinal Léger pour la santé.

«Le monde est toujours plus beau lorsqu'on embellit la vie d'un enfant», rappelle-t-il.

L'œuvre soutient ainsi un grand nombre de léproseries pour améliorer les conditions de vie des plus démunis. Il s'agit de lutter contre la lèpre et les grandes pandémies, tels la tuberculose, le tétanos, la malaria, la polio, le choléra, le sida. Durant douze années au Cameroun, le cardinal établit des liens fidèles et fraternels avec des partenaires. C'est l'éclosion du Centre pour handicapés de Yaoundé, des écoles, des orphelinats et des cliniques dans plusieurs pays d'Afrique.

Le cardinal penché sur un malade ou serrant la main d'un lépreux... Ces gestes hautement symboliques dévoilent l'humanisme du grand homme. À cette époque, Paul-Émile Léger devient la conscience de la pauvreté et de la souffrance des pays sous-développés.

«Ce sont les gestes, parfois posés sans éclat, qui font toute la différence», précise-t-il.

Le Cardinal Léger et ses œuvres élargit la mission des premières œuvres. L'œuvre favorise l'appropriation du développement durable par les communautés locales. Sur le terrain, les gestionnaires accompagnent les communautés et les partenaires sur le chemin de l'autonomie. L'approche est fondamentale en matière d'innovation et de responsabilisation.

En 1981, le Parlement canadien crée, par une loi spéciale, la Fondation Jules et Paul-Émile Léger. Ce geste exceptionnel de l'État rend hommage aux deux frères : Paul-Émile Léger, cardinal archevêque de Montréal, et son frère Jules Léger, ambassadeur du Canada à l'étranger et gouverneur général du Canada. À cette date, la Fondation prend une assise internationale. En 2008, la Fondation Jules et Paul-Émile Léger et les œuvres qu'elle chapeaute deviennent L'ŒUVRE LÉGER.

Aujourd'hui, la Fondation célèbre 75 années d'actions mises en œuvre par le cardinal Léger. Depuis la première œuvre, la Fondation a réuni plus de 320 500 000 \$ de contributions financières auprès de millions de personnes et d'organisations partenaires dans le monde. Des chiffres sans précédent, qui ont favorisé l'amélioration des conditions de vie de plus de 30 500 000 personnes.

À l'orée de ces résultats : les bâtisseuses et les bâtisseurs de la Fondation, qui ont repris le flambeau et poursuivent le rêve du cardinal Léger d'un monde juste et digne où chacun trouve sa place. Ce relais, c'était le désir et la volonté du cardinal...

«Avec des femmes et des hommes de bonne volonté, il y a moyen de bâtir un monde meilleur. Du fond du cœur, je vous remercie parce que seul, il aurait été impossible d'accomplir tout ce que j'ai essayé de faire», dit-il.

Alors, découvrons l'histoire et le rôle de ces bienfaiteurs et bienfaitrices pour la Fondation. À présent, lumière sur ces personnes de l'ombre pour célébrer ensemble 75 ans de paix, de dignité et d'empreinte sur le monde...



Le cardinal Léger a passé douze ans en Afrique, notamment au Cameroun. Il est rentré au pays en 1979, à l'âge de 75 ans.



Le juge Côté, l'architecte juridique de la Fondation

1 9 8 1 ————— 2 0 0 0



La carrière de Michel Côté aura été des plus prolifiques. Juge à la Cour supérieure de 1988 à 2002 après avoir été avocat en pratique privée chez McCarthy Tétrault, procureur de la Couronne, conseiller juridique du chef du Service de police de la Ville de Montréal puis avocat en chef de la Ville, Michel Côté a été aussi maire de la Ville de Rosemère. Son rayonnement touche également les sphères culturelle et éducative. Amoureux de sa ville, Montréal, il est le fervent défenseur de son patrimoine tout comme le président du conseil d'administration du Festival de théâtre des Amériques. Il sera par la suite le secrétaire, président et secrétaire émérite de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger de 1981 à 2000. Son apport en tant que bâtisseur de la Fondation est fondamental.

«Je me souviens bien de l'honorable juge Côté. Notamment de sa carrière prestigieuse, de sa prestance et de sa grandeur! Il s'est joint à notre équipe dans le cadre du projet de la loi 1981 créant la Fondation Jules et Paul-Émile Léger. Il a convaincu Pierre Elliott Trudeau, alors premier ministre du Canada, de la faire adopter par le Sénat en décembre 1981. La première réunion a eu lieu le 1^{er} février 1982, et monsieur Côté y officiait alors en tant que secrétaire. Il a fait un si bon travail que la Fondation l'honore et en fait son secrétaire émérite le 24 mai 1996!», s'exclame Linda Vallée, ancienne responsable des ressources humaines de la Fondation.

La Fondation voit ainsi le jour le 18 décembre 1981, par une loi spéciale du Parlement canadien. Cet acte politique sans précédent rend hommage à deux hommes d'action d'exception, l'un au service de l'État et l'autre, de l'Église :

Jules Léger, ambassadeur des Canadiennes et Canadiens à l'étranger et gouverneur général du Canada de 1975 à 1980

Paul-Émile Léger, cardinal archevêque de Montréal des années 1950-1960 et ambassadeur des plus pauvres du monde.

«Monsieur Côté a été le gardien de la mise en œuvre de la loi 1981, étape cruciale dans l'histoire de la Fondation. Je le connaissais comme avocat et juge, mais je ne le fréquentais pas. Je sais que c'était un homme droit, intelligent et d'excellente réputation. D'allure plutôt sévère, il pouvait être empathique. Il a été le gardien des procédures et de la constitution de la Fondation», se souvient Louise Mailhot.

Architecte de la structure juridique de la Fondation, Michel Côté joue un véritable rôle de bâtisseur en mettant en œuvre la loi de 1981. «L'architecte juridique de la Fondation, c'est Michel Côté. Il s'est occupé de toute la structure légale et du respect des règlements mis en place. Il a su rebondir aussi sur la demande de nos donateurs en créant un fonds de rentes viagères. Il a planté la graine pour ces rentes et les assurances vie. Ensuite, madame Gaudry a modernisé le principe des rentes viagères», ajoute Judith Pinsonnault, conseillère juridique de la Fondation.

Michel Côté veillera aussi au respect des piliers de la Fondation. La constitution de la Fondation repose en effet sur quatre comités statutaires, les comités de direction, de vérification, de placements et de gouvernance.

«Le juge Côté était un homme rigoureux et remarquable. Son rôle était essentiel dans une organisation comme celle de la Fondation. Il vérifiait que les règlements de la constitution soient tenus et mis et à jour, et que les objectifs de chacun d'entre eux ne soient pas perdus de vue», ajoute Louise Mailhot.

Pendant plus de vingt ans, l'engagement et l'expertise de Michel Côté vont cimenter la structure juridique de la Fondation. Grâce à son œil aguerri, les œuvres caritatives de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger, devenue Mission inclusion, vont soigner les injustices et les inégalités.

Ce feu sacré, laissé en héritage par le cardinal Léger et orchestré vaillamment et fidèlement par le juge Côté, aura sans aucun doute semé davantage de paix et d'amour dans notre société.



S.C. 1980-81-82-83, c. 85

S.C. 1980-81-82-83, ch. 85

An Act to incorporate the Jules and Paul-Émile Léger Foundation

Loi sur la Fondation Jules et Paul-Émile Léger

[Assented to 18th December 1981]

[Sanctionnée le 18 décembre 1981]

Preamble

WHEREAS Jules Léger, Governor General of Canada from January 14, 1974 to January 21, 1979, and his brother Paul-Émile Léger, Archbishop of Montreal from May 17, 1950 to November 9, 1967, and Cardinal of the Roman Catholic Church since January 12, 1953, have served Canada and Canadians with distinction;

AND WHEREAS their devotion to the promotion of humanitarian goals and to the alleviation of human suffering is worthy of special recognition;

AND WHEREAS it is appropriate to honour such devotion by the establishment of a philanthropic Foundation bearing their name;

NOW, therefore, Her Majesty, by and with the advice and consent of the Senate and House of Commons of Canada, enacts as follows:

Foundation Established

Foundation established

1 There is hereby established a non-profit corporation to be known as the Jules and Paul-Émile Léger Foundation, in this Act referred to as the "Foundation".

Objects

Objects

2 The objects of the Foundation are

Préambule

ATTENDU :

que Jules Léger, gouverneur général du Canada du 14 janvier 1974 au 21 janvier 1979, et son frère Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal du 17 mai 1950 au 9 novembre 1967, créé cardinal le 12 janvier 1953, ont rendu d'éminents services à leur pays et à leurs concitoyens;

que leur empressement à promouvoir les valeurs humaines et à œuvrer en faveur de l'humanité souffrante mérite d'être reconnu;

qu'il est opportun de rendre hommage à leur dévouement par la constitution d'une fondation portant leur nom et vouée à la réalisation d'œuvres philanthropiques et humanitaires,

Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, décrète :

Constitution

Constitution

1 Est constituée une société sans but lucratif sous la dénomination sociale de Fondation Jules et Paul-Émile Léger.

Mission

Mission

2 La fondation a pour mission :

Jean Loïselle : un bâtisseur de la première heure

1 9 8 4 ————— 1 9 9 5



Lauréat de l'Ordre du Canada, Jean Loïselle a occupé plusieurs fonctions importantes durant sa carrière. Responsable des communications et des relations publiques des Jeux olympiques de Montréal (COJO), conseiller municipal de la Ville d'Outremont, directeur général d'Oxfam-Québec... Jean Loïselle devient vice-président et directeur général de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger en 1984 et conservera son poste jusqu'à sa retraite en 1995.

Journaliste et réalisateur à ses débuts, l'homme a le sens de la recherche et de la formule. Il s'engage par la suite dans la politique et devient le proche collaborateur de Daniel Johnson, père. Très vite, on le considère comme un pionnier de la communication politique québécoise, et ses talents sont reconnus au-delà des lignes de parti, indique Michel Côté, ancien secrétaire et président de la Fondation :

«Je l'ai croisé une ou deux fois à l'époque, et déjà, il était réputé comme étant un excellent communicateur et un fin stratège.»

Linda Vallée, ancienne responsable des ressources humaines de la Fondation, se souvient des premiers pas de Jean Loïselle à la Fondation.

«C'est Michel Côté qui a parlé de Jean Loïselle au cardinal Léger. Ils l'ont sollicité tous les deux et ils l'ont convaincu de prendre la direction générale de la Fondation. Ils voyaient en Jean Loïselle une personne d'influence qui saurait tisser des relations essentielles avec les bailleurs de fonds et qui serait capable d'asseoir la visibilité et la renommée de la Fondation.»

Grâce à son réseau d'influences, Jean Loïselle place en effet la Fondation parmi les pièces centrales de l'échiquier. Les organismes partenaires reconnaissent la légitimité de la Fondation, et les représentants de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) ouvrent la voie aux financements directs des projets. Jean Loïselle agit ainsi sur les fronts de la politique et de la communication pour faire de L'ŒUVRE LÉGER un partenaire privilégié et respecté de l'ACDI et de la communauté des ONG.

L'une des premières missions du cardinal Paul-Émile Léger confiées à Jean Loïselle fut notamment d'augmenter l'apport financier de l'ACDI aux actions de la Fondation. En 1985-1986, le premier développement important surgit quand Jean Loïselle devient membre du conseil d'administration de la Fondation Léger, puis président de Secours d'urgence pour l'Afrique, le consortium mis sur pied par l'ACDI.

«Monsieur Loïselle organisait des événements, des campagnes de financement, des encans avec toutes sortes de gens importants. Il a donné une dimension politique et stratégique fulgurante à la Fondation. La communication, c'était lui!», ajoute Linda Vallée.

En l'espace de dix ans, Jean Loïselle accroît le financement de la Fondation et double l'effectif des employés. Lucie Lauzon, ancienne directrice des programmes au Québec, se remémore :

«Jean Loïselle admirait le cardinal Paul-Émile Léger et ses actions. Il a

partagé cet amour avec le grand public et c'est grâce à lui, entre autres, que la Fondation a pu poursuivre la mission du cardinal d'œuvrer pour un monde juste et digne où chacun trouve sa place», indique-t-elle.

Louise Leblanc, ancienne agente à la programmation internationale, évoque la dynamique de Jean Loïselle avec son ancien directeur, René Lacoste.

«Au décès du cardinal Léger, Jean Loïselle et René Lacoste ont réussi à maintenir des entrées financières suffisamment importantes pour édifier une belle programmation. Cette réussite, ils la doivent entre autres à leurs contacts. D'un côté, Jean Loïselle s'adressait aux gens d'affaires et aux politiciens et, de l'autre, René Lacoste sollicitait les communautés religieuses. Tous deux y croyaient et ils y arrivaient! Chacun dans leur domaine», affirme Louise Leblanc.

Au fil du temps, Jean Loïselle positionne la Fondation Paul-Émile Léger sur le plan laïque, qui devient un modèle de développement et de structure philanthropique parmi les organismes de charité.

«Jean Loïselle avait énormément de contacts politiques, tant aux niveaux municipal, provincial que fédéral. Il allait aussi chercher des appuis en Europe, en Angleterre, en Suisse... C'est lui qui est allé chercher des grands noms pour le conseil d'administration, comme Paul Desmarais, Victor Charles Goldbloom, Claire Léger, D'Iberville Fortier. Il était fier d'avoir un impact sur la société grâce à son implication dans la Fondation. Pour lui, c'était un défi qu'il avait plaisir à relever. Quoi qu'il en soit, rien ne l'arrêtait», résume Linda Vallée.

Pour s'entourer des meilleur·e·s allié·e·s, Jean Loïselle présente André Dostie au conseil d'administration de la Fondation. Il décide alors de le présenter au cardinal Léger.

«Jean Loïselle était habitué à manœuvrer politiquement. Il savait aller chercher les forces vives, et c'est ce qu'il a fait avec moi. Même si je n'avais rien de proche avec la culture cléricale», raconte, souriant, André Dostie, président sortant de la Fondation.

René Lacoste, le visionnaire

1 9 8 2 ————— 2 0 0 0

En septembre 1982, René Lacoste, ancien prêtre de la communauté des pères blancs, est engagé par le cardinal Léger pour être à la direction de la programmation internationale des projets de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger. René Lacoste devient le bras droit du cardinal, et les deux hommes s'entendent sur un point : que la Fondation mette en œuvre des projets de développement communautaire à l'international ne reposant pas uniquement sur une approche caritative et religieuse.



René Lacoste s'entoure d'une équipe de choc avec Louise Leblanc, agente à la programmation, et deux autres pères : François Lortie et Denis Thibault, respectivement spécialistes «des chiffres et de l'écriture».

«René affectionnait particulièrement Louise, qu'il appelait sa secrétaire préférée. Louise parlait trois langues couramment et avait un sens de l'organisation redoutable. Elle nous était précieuse», ajoute François Lortie.

Louise Leblanc travaille plus de 30 ans à la Fondation, dont 11 ans sous la direction de René Lacoste. Elle garde un vif souvenir de son directeur :

«René Lacoste savait puiser en chacun de nous ce qu'il y avait de meilleur. C'était un visionnaire qui savait valoriser les forces de ses équipes pour nous rallier dans une même direction», indique-t-elle.

François Lortie se souvient d'une facilité de fonctionnement au travail, basée sur une amitié et un engagement commun.

«René et moi, on s'est connus en 1959 à la Société des missions africaines (SMA). On avait l'expérience commune des pays du tiers-monde. Denis, lui, était missionnaire franciscain au Pérou. Entre nous : pas besoin de s'étendre. On se comprenait et les réunions étaient brèves», évoque, amusé, François Lortie.

Sous la direction de René Lacoste, la Fondation prend un nouvel élan. L'organisation passe de l'aide caritative simple au développement de projets grâce à la participation active des communautés. L'équipe tisse des relations partenariales privilégiées avec les communautés. Ces dernières sont au cœur de leur propre développement économique et social.

«René était un bâtisseur audacieux et innovant qui n'avait pas peur du risque. Il a structuré la Fondation et propulsé les communautés vers le développement durable. "Vous êtes les seuls à faire ça!", nous martelaient les autres organisations. C'est vrai qu'on était les seuls... Et on y croyait! Pour nous, l'appropriation par les communautés, il n'y avait que cela de bon. Il n'était pas question d'imposer nos idées préconçues aux communautés locales, mais de les accompagner pour qu'elles puissent devenir autonomes et se développer», affirme avec enthousiasme Louise Leblanc.

Cette stratégie inclusive établie sur les lieux favorise le renforcement et le développement organisationnel des communautés locales. En 1990, 9,2 millions de dollars sont octroyés à 240 projets sur trois continents : Afrique, Asie et Amérique latine, pour un total de 52 pays. L'essentiel des

fonds provient de l'Agence canadienne internationale de développement (ACDI), devenue Affaires mondiales Canada.

«Pour René, c'était indispensable de s'attaquer à un projet dans sa globalité en considérant tous les champs concernés. L'éducation, la santé, les infrastructures, l'autonomie des familles... L'aide aux communautés devait se faire de façon intégrée, globale et durable», dit Louise Leblanc.

L'amélioration durable des conditions de vie des communautés locales en parallèle d'une réponse aux besoins économiques, sociaux et environnementaux est fondamentale.

«L'un des plus beaux projets que je garde en tête s'adressait aux femmes de la région de Bangalore. On a permis à plus de 80000 femmes d'avoir un petit pécule sur une base annuelle pour qu'elles puissent démarrer une activité agricole, comme un élevage de chevreaux, et assurer ainsi les repas à l'école», se souvient François Lortie.

Et Louise Leblanc d'ajouter :

«Quand tu unis tes forces sur le temps et dans une même direction avec des ONG sur le terrain, c'est très fort.»

René Lacoste incarne le sens du communautaire et de la justice sociale avec le souci permanent d'œuvrer pour la dignité humaine et un monde équitable, où chacun et chacune a les mêmes chances et les mêmes droits. Ses idées et initiatives jouent un rôle indéniable dans l'évolution de la Fondation et la vie quotidienne des communautés locales.

«Au fond, René Lacoste était convaincu et convaincant. Il croyait au changement tout comme au fait qu'on faisait une réelle différence», conclut Louise Leblanc.

André Dostie, le rassembleur

1 9 8 5 ————— 2 0 1 8



Le 7 juin 2002, la Fondation Jules et Paul-Émile Léger élit son nouveau président, monsieur André Dostie. Nommé en 1985 comme membre, il est également trésorier du conseil d'administration de Cardinal Léger et ses œuvres (CLO). Dans ce contexte, il appuie les programmes de développement durable en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Il rejoint ensuite le comité de direction de la Fondation en 1998.

Diplômé de HEC Montréal et directeur associé d'un cabinet de conseil en gestion, André Dostie offre tout d'abord ses services de conseil dans le domaine de la gestion et du marketing aux niveaux national et international.

«À l'époque, le directeur général Jean Loiselle m'a approché pour vérifier mon intérêt à rejoindre la Fondation. Oui, mais on parle de quoi exactement?», demande André Dostie à Jean Loiselle.

«Un organisme dont la mission est d'aider les plus démunis», répond Jean Loiselle. «OK, mais dans ce cas, j'aimerais rencontrer le cardinal Léger avant de prendre une décision», conclut André Dostie.

Lorsque la rencontre a lieu entre le cardinal et André Dostie, les deux hommes se comprennent vite, malgré leurs divergences.

«Vous savez, Éminence, je tiens à vous informer que les choses de l'Église, ça ne me dit absolument rien», relate, tout sourire, André Dostie avant de reprendre : «Le cardinal Léger m'a écouté et a affirmé sereinement : "Seul le cardinal est le représentant de l'Église. La Fondation et ses filiales sont composées de gens influents de la société civile et de la cléricature. Toutes et tous sont des forces vives et se complètent pour appuyer la mission de la Fondation, qui est d'aider les sans-abri au Québec et à l'international." »

André Dostie comprend alors qu'il est à sa place, car l'environnement de travail n'est pas sacerdotal.

«Dans ce cas, je suis entièrement d'accord pour faire un bout de chemin avec vous», dira-t-il, enthousiaste, au cardinal Léger. Et avec le temps, les deux hommes n'auront de cesse de s'apprécier.

André Dostie intègre plusieurs comités et il affectionne particulièrement le comité de développement des projets, qui lui permet de découvrir le travail des gestionnaires et la mécanique des aides locales et internationales à solliciter.

«J'aimais beaucoup assister à ce comité, car j'étais au contact du pouls de la société et je pouvais apporter mon savoir-faire», réfléchit-il.

En tant que président de la Fondation, André Dostie apporte un nouvel élan. Il décroïsonne progressivement les silos et crée des ponts entre le personnel de l'organisation et les membres du conseil d'administration. Il dirige aussi avec efficacité et rapidité toutes les réunions de la Fondation.

«J'ai voulu instaurer une communication fluide entre le conseil d'administration et les chargés de projets pour qu'ils expliquent, en toute liberté, la

nature des projets envisagés. L'équipe de direction a beaucoup aimé. Elle s'est sentie concernée et s'est investie davantage», renchérit-il.

Pareillement, André Dostie apporte sa contribution à la modernisation de l'identité visuelle de la Fondation. Son successeur, M^e André Dufour, participera lui aussi à l'évolution visuelle de la marque, tandis que la Fondation adopte son nouveau nom : Mission inclusion.

Les projets soutenant les besoins des femmes au Québec et dans le monde restent vivaces pour le président sortant : «Dans les années 2000, on appuyait des mouvements de femmes en Inde et en Afrique. Les forces vives, ce sont les femmes! L'éducation des enfants, la réussite de la famille : ce sont elles encore. Et ça depuis la nuit des temps.»

Durant tout son mandat, André Dostie travaille étroitement avec le directeur général Jean Loiselle. Le premier est attentif à la relève et au choix des nouvelles recrues dans les équipes, le deuxième met de l'avant les projets locaux et internationaux en s'assurant que les équipes en place les mènent à la réussite.

«J'ai toujours été attentif à la qualité du personnel recruté qui se joignait à la Fondation. Je voulais m'assurer que la relève soit composée de gens motivés par la nature de nos projets et que tous partagent le même rêve, de changer le monde en faveur de la solidarité et de la dignité humaine», relate André Dostie.

Aujourd'hui, Vincent Dostie, son fils, est trésorier de Mission inclusion et président du comité d'investissement.

«Un jour, Vincent est venu me voir et il m'a demandé : "As-tu une objection à ce que je me joigne à la Fondation?" C'est venu de son plein gré. Redonner à la société ce que vous avez. Cela fait partie de notre éducation et de nos valeurs», exprime André Dostie.

Comme président de la Fondation, André Dostie est en discussion permanente avec l'ACDI (Agence canadienne de développement international) afin d'obtenir des dons additionnels à ceux du grand public.

«Fallait jouer *piano, piano* avec les fonctionnaires de l'ACDI à Ottawa. C'était mon rôle d'avoir du doigté et de m'assurer qu'on rejoignait bien la politique du gouvernement canadien», confie-t-il.

Au fil du récit, André Dostie ne cache pas son admiration pour le cardinal Léger, dont il appuyait la pensée : «Il ne se prenait pas au sérieux, même si plusieurs le trouvaient prétentieux. Il riait souvent de lui-même. Il aurait pu

s'arrêter bien plus tôt, mais non, il voulait des bâtisseurs et des bâtisseuses pour continuer d'aider le monde après lui», exprime-t-il avec affection.

Et quand on lui demande quels sont ses vœux pour les 75 ans de la Fondation, la réponse d'André Dostie est immédiate :

«La Fondation, c'est un phare dans la nuit. Ses projets, au Québec et dans le monde, sont fabuleux. Je souhaite que la nouvelle génération, passionnée et engagée, rejoigne la Fondation et qu'elle contribue, elle aussi, à changer la vie des plus démunis», s'exclame-t-il.

Le cardinal Léger avec André Dostie, en 1990.



Thérèse Gaudry, une femme à la direction générale de la Fondation

1 9 9 5 ————— 1 9 9 9



De 1995 à 1999, Thérèse Gaudry devient directrice générale de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger. Elle sera aussi vice-présidente de la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants, de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, et membre de nombreux conseils d'administration. Fille de Roger Gaudry, premier recteur laïque de l'Université de Montréal et président de la Fondation en 1982, Thérèse Gaudry siège d'abord au conseil d'administration de la Fondation. Son passage, en tant que directrice générale, annonce un vent de modernisation pour la Fondation.

«Madame Gaudry a amorcé un changement de cap sérieux pour la Fondation. Sous sa direction, j'ai vu combien elle a modernisé la gouvernance et fait un grand ménage dans les finances. C'est elle, aussi, qui a décidé de distinguer les œuvres du Québec des œuvres internationales sous la direction internationale de René Lacoste. Madame Gaudry tenait à ce que les équipes concentrent davantage leurs efforts dans la province et soutiennent les organismes communautaires du Québec. Lucie Lauzon lui est apparue comme la personne idéale pour être à la tête de la programmation du Québec», indique Judith Pinsonnault, conseillère juridique de la Fondation.

Experte et bâtisseuse de la philanthropie au Québec, Thérèse Gaudry apporte une dimension nouvelle à la Fondation. Elle transmet son expérience, son savoir-faire et ses compétences en matière de développement philanthropique et de collectes de fonds. À son arrivée et pendant toute la durée de son mandat, Thérèse Gaudry développe les dons planifiés et orchestre les campagnes de sollicitation pour les différents projets de la Fondation.

«Quand je suis arrivée, en 1996, la première chose que madame Gaudry a faite, c'est de m'envoyer à Banff, en Alberta, pour suivre une formation sur le don planifié! L'année suivante, j'ai renouvelé l'expérience. Grâce à elle, je me suis formée à cet univers de la philanthropie, qui m'était peu familier. J'ai appris vite et bien», ajoute Judith Pinsonnault.

Durant son mandat à la direction générale, la Fondation devient ainsi un modèle de philanthropie, car elle professionnalise la fonction. La directrice générale identifie le profil du donateur type et développe les campagnes de sollicitation en fonction des besoins et des programmes de la Fondation.

«Madame Gaudry avait une vision parfaitement claire du profil de notre donateur québécois francophone. Elle connaissait ses racines, ses motivations, son mode de pensée. Elle avait cerné son humilité et sa pudeur quand il donnait. À chaque fois que j'ai rencontré un donateur, je retrouvais la définition de son portrait, son profil. Sous madame Gaudry, le développement des collectes de fonds s'est installé et s'est peaufiné avec les années», précise Judith Pinsonnault.

La directrice générale modernise aussi la gouvernance des finances de la Fondation. L'existence et la pertinence des postes sont réévaluées. Les tâches du personnel sont rationalisées. Tout emploi superflu est révisé. C'est le cas de l'emploi du messenger du cardinal Léger, supprimé quelques années après le décès de ce dernier.

Côté comptabilité, Thérèse Gaudry applique, avec le chef comptable, Benoit Lefebvre, des méthodes de contrôle rigoureuses. Chaque entrée en don en espèces est approuvée devant le donateur ou la donatrice et le service comptable. Il s'agit de ne rien laisser au hasard et d'assurer un modèle de gouvernance irréprochable en matière d'entrées et de sorties d'argent.

Parallèlement, la directrice générale informatise le personnel de la Fondation. Elle modernise aussi la banque de données des donateurs et donatrices. Quel est leur profil? Comment mettre à jour la liste de ces gens et en cibler de nouveaux pour favoriser le développement des projets? Thérèse Gaudry pousse ses équipes à maîtriser les outils informatiques et philanthropiques afin de réunir les conditions optimales pour aider les plus démunis.

Grande féministe, Thérèse Gaudry est fascinée par les programmes qui touchent à la protection des femmes et à l'avancée de leur place et de leurs droits dans le monde. C'est le cas, par exemple, du projet ATTOUS, au Burkina Faso, dont l'objectif est d'améliorer les conditions de vie des jeunes femmes issues de milieux défavorisés grâce à l'apprentissage des métiers traditionnellement masculins, comme la mécanique, l'électricité ou encore la carrosserie. Elle s'épanouit dans les défis et soutient autant le talent dans les arts que l'avancement des femmes.

«Madame Gaudry était emballée par tous les projets touchant aux femmes. Le dévouement des collègues la touchait aussi. Elle avait un sens de l'aide et de la justice très précis. Elle adorait le cardinal Léger, qu'elle avait bien connu et dont elle partageait les valeurs. Au fond, c'était une femme brillante et très humaniste qui avait le souci d'aider les autres et de rendre le monde plus équitable. Nous étions une quinzaine sous sa direction. Elle ne nous le disait pas, mais je sais à quel point elle était sensible quand on mettait du cœur à l'ouvrage et qu'on se mobilisait pour aider les autres», conclut Judith Pinsonnault.

Thérèse Gaudry lors d'une visite d'une léproserie à Calcutta, en Inde.



Andrée Guy, une femme dévouée à la Fondation

1 9 8 6



Au fil des ans et depuis 30 ans, Andrée Guy démontre son engagement indéfectible envers la Fondation Jules et Paul-Émile Léger, devenue Mission inclusion, en participant activement au conseil d'administration, au comité de direction et au comité de gouvernance. Comptable professionnelle agréée, son expertise en comptabilité et en audit est un atout.

«Chaque sou qu'on donne peut aider, alors, c'est important de s'assurer que le travail est bien fait. Le comité de gouvernance a été créé et mis en place sous la présidence de M^e Diane Hébert, avec la collaboration extraordinaire de madame Louise Mailhot, membre de l'Ordre du Canada et de l'Ordre national du Québec, et d'André Lemaire. Ce comité révisé ou met en place des politiques qui modernisent et structurent la Fondation. Toutes les idées sont les bienvenues quand il s'agit de faire avancer les choses», indique Andrée Guy.

La confiance établie entre les membres du conseil d'administration et du comité de gouvernance, le respect des règlements et des politiques mises en place, Andrée Guy accorde une importance certaine à la fluidité et à l'acceptation des processus engagés.

«On doit veiller à impliquer le personnel de la direction et les employés. Je pense à Richard Veenstra, à Gary Béliveau et à bien d'autres personnes encore. Il faut que chacun comprenne son rôle et sa place au sein du comité, et surtout que le personnel de la Fondation ait connaissance des nouveaux règlements adoptés», exprime-t-elle.

Pour Andrée, il est important de donner de son temps pour aider les autres et soulager la souffrance. Elle veut se rendre utile pour faire la différence.

«Mon besoin et mon désir d'aider viennent de mon enfance difficile : le décès de mon père, l'absence de ma mère, la famille d'accueil... De tout cela, je m'en suis bien sortie et j'ai la chance d'avoir aujourd'hui une force extraordinaire», ajoute-t-elle.

C'est en découvrant les photos du cardinal Léger en Afrique qu'Andrée Guy est bouleversée par l'humanité et la générosité qui s'en dégagent.

«Depuis longtemps déjà, je voulais m'impliquer pour et avec la communauté. Quand je suis tombée sur les photos du cardinal Léger portant les enfants lépreux dans ses bras, j'ai compris l'immensité de l'homme. Réalisez-vous l'ampleur de ce geste? Est-ce que j'aurais le courage, moi, de toucher des enfants qui ont la lèpre? Quelle grandeur d'âme. Quelle abnégation. À cet instant j'ai compris que je devais aider, avec mes petits moyens, cette organisation qui méritait tout mon soutien», révèle-t-elle.

Pour les 75 ans de la Fondation, Andrée Guy fait le vœu d'une organisation pérenne, qui rayonne et s'impose dans le monde : «Que sa renommée se déploie avec force et élan pour aider les personnes dans le besoin à vivre dans la paix et la dignité.»

Lucie Lauzon, la « fille » du cardinal Léger

1 9 7 1 ————— 2 0 1 9

Parmi les bâtisseuses qui ont œuvré pour la Fondation, Lucie Lauzon, directrice générale des programmes au Québec de 1971 à 2019, arrive en tête. Lucie n'a que 13 ans quand elle commence à travailler dans les bureaux du cardinal Léger.



«Il faut que vous compreniez pourquoi j'ai travaillé à la Fondation pendant presque 50 ans», indique celle-ci avant de poursuivre : «Un jour, ma mère a écrit au cardinal Léger, car mon père la battait et la terreur régnait dans notre famille. J'avais cinq frères et sœurs et nous étions apeurés de vivre dans la violence et la pauvreté. À la lecture de la lettre de ma mère, le cardinal a demandé à la rencontrer. À partir de cette date, il a décidé de nous prendre sous son aile», explique-t-elle.

Quelques mois plus tard, la famille quitte la maison pour rejoindre l'organisme communautaire L'Aide à la Femme. Ici, on aide les femmes à retrouver leur dignité et on les protège de la violence conjugale.

«C'est par le biais du désespoir de ma mère qu'on a rencontré le cardinal Léger. Le cardinal a mandaté son premier secrétaire, Bernard Benoit, qui nous a protégés. Le cardinal a sauvé notre famille. Grâce à lui, on a commencé à souffler et à envisager l'avenir», ajoute Lucie Lauzon.

À 13 ans, la jeune fille veut tellement sortir de la pauvreté qu'elle postule pour travailler dans les bureaux de L'ŒUVRE LÉGER. Des années plus tard, sa maman la rejoint pour y faire le ménage, le soir. Quand Lucie quitte les bureaux pour s'occuper de ses frères et sœurs, sa mère commence sa journée de travail.

«J'ai commencé à la Fondation en faisant de l'entrée de données. Je vérifiais les dons, j'imprimais les reçus d'impôts avec un adressographe. J'ai fait ça pendant 17 ans!»

À cette époque, la renommée du cardinal Léger est à son apogée. «Quand le cardinal passait à la télévision ou à la radio, les téléphones sonnaient tellement qu'on arrêta toutes nos tâches pour décrocher. Chaque appel se terminait par un don entre 5 \$ et 10 000 \$. C'était complètement fou», ajoute-t-elle.

À l'âge de 31 ans, Lucie Lauzon devient secrétaire pour le département international de la Fondation, sous la direction de René Lacoste.

«Pendant deux ans, j'ai compris comment fonctionnaient les mécanismes d'aide, les états financiers et les évaluations des projets des partenaires. J'ai appris énormément.»

À cette époque, le cardinal ne supporte pas la pauvreté dans le monde et investit l'essentiel de son temps pour les enfants en Afrique et en Asie. Jusqu'à ce jour où on lui reproche de ne pas aider les personnes vulnérables au Québec.

«Je me souviens d'une remarque qui avait bousculé le cardinal... : "Éminence, vous faites beaucoup pour les enfants dans le monde, mais que faites-vous pour les familles et les enfants du Québec?" Il était un peu sonné par cette question. Alors, il a commencé à créer des œuvres au Québec», indique Lucie Lauzon.

Thérèse Gaudry, directrice générale de la Fondation de 1995 à 1999, influe du dynamisme au développement des programmes d'aide au Québec et pousse Lucie Lauzon à faire un saut professionnel.

«Thérèse Gaudry s'est focalisée sur moi. Elle connaissait mon histoire, mon vécu. Elle était convaincue que j'étais la personne qui devait prendre la tête de la direction des programmes au Québec.»

Et Lucie d'ajouter : «Moi, je ne me sentais pas compétente, j'avais peur, j'étais sans diplôme à côté des autres directeurs. Pourtant, Thérèse m'a dit : "Tu vas être capable, Lucie, c'est juste que toi, tu ne le sais pas encore. Mais tu vas être capable!"»

Lucie part alors sur les routes du Québec à la rencontre de dizaines d'organismes communautaires pour évaluer leurs besoins. La toute première visite sera celle d'un organisme qu'elle a bien connu : L'Aide à la Femme, dont elle reconnaît l'histoire et qu'elle décide d'aider à son tour.

«L'aide qu'on apportait aux pays en voie de développement, on devait l'apporter au Québec! Alors, j'ai développé l'aide au Québec comme ça ne se peut pas. J'allais rencontrer les organismes communautaires, j'évaluais leur profil, leurs états financiers, leur rapport d'activités. J'étudiais leurs besoins et leurs demandes. Honnêtement, je ne me suis jamais trompée. Et quand on était les premiers bailleurs de fonds à s'engager, j'étais comblée», affirme-t-elle.

De 1992 à 2019, Lucie Lauzon lance et développe ainsi le département des programmes d'aide au Québec pour la Fondation et rallie des centaines de bénévoles.

«Je leur faisais visiter les organismes communautaires pour qu'ils comprennent pour qui et pourquoi ils travaillent. Pour que je ne sois plus la seule à en parler et qu'ils relaient, à leur tour, l'importance et la nécessité d'aider.»

Sur les plateaux télévisés ou autour d'une table de donateurs et de donatrices, Lucie ne lâche rien. «Je connaissais tellement mon sujet que j'étais imprenable. Je répondais à tout, rapidement et clairement. Je ramenaient les médias à ce pour quoi j'étais là. J'expliquais aux donateurs qui on aidait,

comment et pourquoi. J'aimais cela, sensibiliser les autres au bien qu'on pouvait faire autour de nous. La Fondation m'a construite et, après cela, j'ai bâti les autres.»

Quand on lui demande quel rôle la Fondation a joué dans sa vie, la réponse ne tarde pas...

«La Fondation, c'est toute ma vie. Elle a sauvé ma vie et celle de mes enfants. Jamais je n'aurais été la mère d'aujourd'hui si je n'étais pas passée par les œuvres du cardinal Léger. Grâce à elle, j'ai vu qu'il y avait de belles choses sur terre. Autre que la violence de mon père.»

Si Lucie aime aider les plus démunis à sortir de la pauvreté, sa réussite tient surtout à rendre les organismes communautaires autonomes. «Ma plus grande satisfaction, c'était qu'ils ne dépendent plus de nous pour aider les personnes dans le besoin.»

Dans la bouche de la première directrice des programmes du Québec de la Fondation, les vœux à la Fondation sonnent comme des cloches :

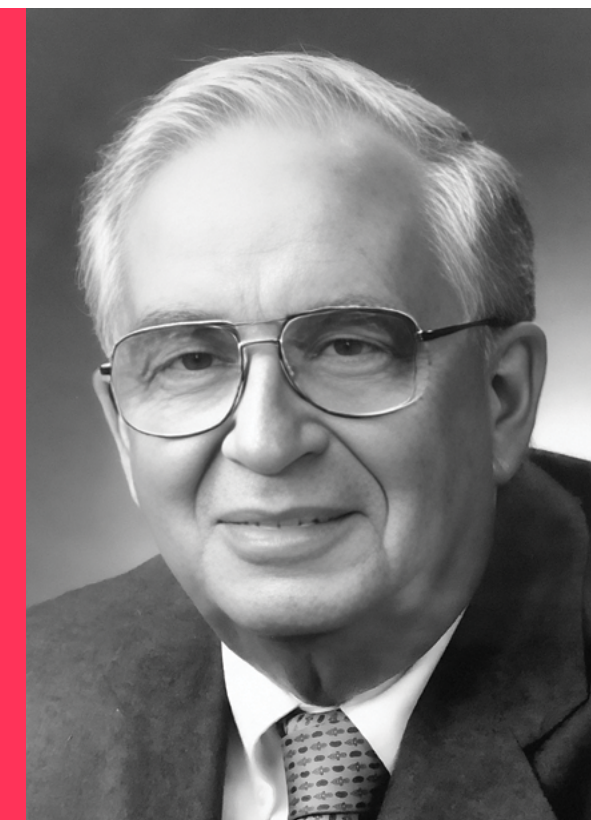
«Ce que je souhaite au fond de moi, c'est que la Fondation demeure dans le cœur des gens, pour qu'ils continuent de la soutenir et qu'elle puisse poursuivre sa mission d'aider les gens et de les sortir de la pauvreté.»



Guy Roberge, la bienveillance

1 9 8 1

1 9 9 1



Administrateur au conseil d'administration, Guy Roberge œuvre pendant dix ans à la Fondation. Il y transmet son savoir puis ses compétences en droit et en gouvernance. Successivement premier commissaire francophone de l'Office national du film du Canada, délégué général du Québec à Londres et vice-président de la Commission canadienne des transports, Guy Roberge est un haut fonctionnaire de l'État, à qui y consacre toute sa carrière.

«Guy Roberge était mon oncle préféré. J'ai toujours eu une profonde admiration pour lui. C'était un intellectuel d'une grande gentillesse, né en 1917, dans une famille où l'éducation était primordiale», indique Louis Roberge, vice-président de la Fondation.

«Tout ce que je peux dire, c'est que le service public a eu une importance capitale dans la vie de mon oncle. Guy, c'était un mandarin du gouvernement fédéral au service de l'État, et parmi ses amis il y avait Jules Léger, frère du cardinal et ambassadeur du Canada», ajoute-t-il.

Jules Léger épouse en effet Gabrielle Aumais, grande amie de Marie Raymond, qui deviendra par la suite la femme de Guy Roberge. Les deux amies se connaissent depuis l'enfance et les maris vont se lier d'amitié.

«C'est grâce à leurs épouses que Guy Roberge et Jules Léger se sont connus. Tous deux étaient des serviteurs de l'État et ils se sont entourés d'amis communs, la plupart issus du milieu de la bourgeoisie canadienne anglophone et francophone», précise Louis Roberge.

Progressivement, les personnes influentes sur les plans politique et économique rejoignent les œuvres du cardinal Léger. À ce titre, Michel Côté, avocat en chef de la Ville de Montréal puis chez McCarthy Tétrault, rédige le projet de la loi créant la Fondation Jules et Paul-Émile Léger, qui chapeaute les œuvres locales et internationales. La Fondation voit ainsi le jour le 18 décembre 1981, par une loi spéciale du Parlement canadien.

«Michel Côté, c'était la grande pierre de la Fondation qui a rédigé le projet de loi 1981, créant du même coup la Fondation Jules et Paul-Émile Léger. Mon oncle a vécu ce changement de cap important pour la Fondation.»

Et Louis Roberge d'ajouter :

«Je mangeais souvent avec ma tante et mon oncle Guy, qui étaient de bons conseillers. Guy me parlait de ses dossiers de la Commission canadienne des transports et partageait volontiers sa culture du milieu politique et artistique. J'étais très attaché à lui, car il avait le don de m'instruire sur la vie, les affaires, la famille. Et, lorsque j'en ai eu besoin, il a su être là pour me rassurer et me conforter sur mes choix de vie et de carrière», confie Louis Roberge.

Ce dernier n'est pas le témoin de la participation de son oncle au conseil d'administration, mais il devine en quoi ce dernier a joué un rôle essentiel pour la Fondation et l'inclusion sociale des personnes en situation de vulnérabilité.

«Guy était un homme ouvert sur le Canada et sur le monde. Si on le lui demandait, il partageait volontiers ses connaissances en droit, en économie et en culture. Il aimait aider et transmettre ses valeurs et connaissances en toute délicatesse. Je suis convaincu qu'il a facilité le travail de la Fondation», conclut Louis Roberge.

Louis Roberge, la mémoire institutionnelle

1 9 9 1

En 1991, Guy Roberge propose de céder sa place comme administrateur de la Fondation à son neveu Louis Roberge. Et c'est tout naturellement que ce dernier accepte de reprendre le flambeau. Le 12 avril de la même année, Louis Roberge intègre ainsi le conseil d'administration de La Croix d'or pour rejoindre quatre ans plus tard le comité de direction de la Fondation, à titre de premier vice-président.



«Je me souviens d’avoir été sensibilisé dès l’adolescence, chez les jésuites, à l’importance d’aider les enfants défavorisés. Je devais avoir à peine 14 ans quand j’ai compris l’importance de redonner, surtout lorsqu’on est privilégié. Par la suite, j’observais mon père, notaire, quant il rentrait du travail le soir. Il nous parlait de son travail, mais aussi de ses activités bénévoles. Il nous transmettait ainsi avec beaucoup d’entrain son plaisir à rencontrer les gens et à travailler avec eux pour servir la cause. J’ai compris alors que j’avais un rôle à jouer», indique Louis Roberge.

Au fil du temps, celui-ci participe activement aux activités de la Fondation en parallèle de son travail de conseiller en placement.

«J’y suis allé et j’y ai pris goût. Je suis d’une nature très curieuse, alors ça tombait bien. Tant que je ne comprenais pas les tenants et aboutissants de qu’on nous demandait d’approuver, c’était ma responsabilité de poser des questions.»

En 1996, Louis Roberge devient président de la Caisse de retraite des employés de la Fondation. Il en profite pour mieux les connaître. On le surnomme le «ministre des Ressources humaines».

«Cela fait 31 ans que je m’implique pour la Fondation et j’adore toujours autant ce que je fais», précise-t-il.

En 2011, il revient d’une conférence à Toronto où a été abordée la question des meilleures façons d’envisager les collectes de fonds. L’événement agit comme un élément déclencheur...

« Je suis revenu de cet événement complètement allumé. Les gens expliquaient leur ambition et leur plus belle réussite en matière de levée de fonds. À mon retour au comité de direction, j’ai dit : “Ça suffit! On pense petit, on va rester petit! Il faut que cela change!” », s’exclame Louis Roberge.

En 2012, André Dostie, président de la Fondation, confie à Louis Roberge la présidence et la création du comité Avenir.

«C’est ce rapport qui a mis le feu aux poudres. Il a été rédigé sous la plume de Pierre Langlois, qui a fait un travail remarquable. Qui sommes-nous? Comment doit-on se positionner pour assurer la pérennité de notre organisation? Que faut-il réunir pour attirer et fidéliser les nouveaux donateurs?», se remémore Louis Roberge.

Le rapport se penche sur le problème du déclin des dons publics et propose des solutions en matière de collecte de fonds. Il identifie l’orientation

stratégique de la Fondation et met en exergue les atouts de sa bonne gouvernance et de sa gestion adroite des finances.

«Continuer à aider la Fondation, la faire évoluer sur la durée... c’est ce qui importe, au fond. Les administrateurs de la Fondation sont tous là par conviction. Tous et toutes viennent d’horizons différents, mais leur vision et leur engagement participent à l’évolution de la Fondation, au bénéfice des organismes communautaires et des partenaires», indique Louis Roberge.

En 2014, il met sur pied le comité Pédalons pour l’inclusion, dont l’objectif est de ramasser des fonds pour lutter contre la pauvreté et l’exclusion sociale des personnes vulnérables de la province. L’activité-bénéfice invite les citoyens et citoyennes du Québec à pédaler dans la région montréalaise. En sept éditions, le défi cycliste a réuni près de 100 équipes et 500 participant-e-s, qui ont parcouru plus de 35000 km. On estime à 385000 \$ le montant des sommes amassées depuis 2014 pour les communautés vulnérables du Québec.

«C’est important de redonner à la société et de ne laisser personne derrière. Pédalons pour l’inclusion fait partie des leviers pour venir en aide aux communautés fragilisées. Si on ne fait rien pour enrayer la pauvreté, on perd notre dignité.»

Aujourd’hui, la relation de Louis Roberge avec la Fondation semble indispensable. Les années passent, mais son désir d’y contribuer et d’entretenir le lien reste intact.

«La Fondation est devenue une extension de moi-même, et le fait de m’impliquer nourrit toujours autant sinon plus mon désir de participer. Influencer les orientations, être partie prenante des débats et des décisions, aider mon prochain... Tout cela est vraiment très motivant», conclut-il.

Louise Mailhot, la bonne gouvernance

2 0 0 7 ————— 2 0 2 0



Louise Mailhot est la première femme juge nommée à la Cour d'appel du Québec, à Montréal. Elle est également première avocate élue au Comité exécutif du Barreau du Québec en 1974 et devient ensuite vice-présidente de l'Union internationale des magistrats. Tout est dit... Durant toute sa carrière, Louise Mailhot n'aura de cesse de prôner l'avancement des femmes, leur accès à la justice et aux hautes fonctions de la magistrature. Les thèmes relatifs à l'indépendance et à l'éthique judiciaire, les droits de la personne et la réforme des systèmes de la justice civile lui sont chers.

En 2007, la Fondation Jules et Paul-Émile Léger a la grande chance d'accueillir Louise Mailhot au sein de son conseil d'administration. À peine quitte-t-elle la magistrature que Jean Loisel, directeur général de 1983 à 1995, lui propose de rejoindre la Fondation.

«Je me souviens, je voulais faire du bénévolat et j'avais le goût de revenir à l'action, de redonner et d'aider mes semblables. En tant que juge, j'étais restée en marge de la société en raison du devoir de réserve imposé par le métier. Cette fois, je n'allais plus être observatrice, mais j'allais transmettre mon savoir et mes talents d'une autre façon.»

Louise Mailhot siège ainsi au conseil d'administration de 2007 à 2020 et rejoint, dès sa création en 2013, le comité de gouvernance. Son énergie et son sens du travail accompli offrent à la Fondation un souffle de renouveau.

«Ma préoccupation première était d'être utile, parmi tous les membres de la Fondation qui étaient là déjà depuis longtemps. Alors, j'ai fait ce que je connaissais et j'ai lutté pour faire avancer les choses, trouver des compromis et des solutions, augmenter la présence des femmes dans les postes de direction. J'ai favorisé en quelque sorte l'égalité dans la Fondation sans oublier de ramener les choses à l'essentiel, comme je le faisais à la Cour d'appel», indique-t-elle.

De 2013 à 2020, le comité de gouvernance de la Fondation s'affaire à l'élaboration, à la mise à jour ou à la fusion de 22 politiques. Un travail colossal, qui structure et modernise la Fondation, sous la présidence de Christian Van Houtte puis de M^e Diane Hébert.

«Il fallait bouger et avancer, trouver les mots justes à rédiger. J'ai d'ailleurs gardé une citation qui nous a guidés tout du long», dit-elle.

Cette citation allait comme suit :

— *La gouvernance est un mécanisme pour bien répartir le pouvoir et la responsabilisation entre les parties prenantes, le conseil et la direction. [...] En bref, une bonne gouvernance vise à donner à l'organisme les moyens de réaliser ses objectifs parce qu'il peut consacrer tous ses efforts à mettre en œuvre sa stratégie et tirer le meilleur parti de ses ressources.* *

Durant toutes ces années, Louise Mailhot se fie à cette citation, qui devient le canevas de travail du comité de gouvernance.

«Il fallait s'emparer de notre responsabilité dans le comité en mettant à jour L'ŒUVRE LÉGER. Les politiques en matière d'égalité et d'équité y

contribuaient. Si on voulait garder notre statut de grande institution et affirmer sa réputation, il y avait urgence à travailler fort», ajoute Louise Mailhot.

La Fondation se dote ainsi de politiques avant-gardistes sur des sujets particulièrement sensibles, comme ceux de l'égalité des sexes, du respect d'autrui et des codes de conduite.

Pour n'en citer que quelques-unes :

- *Prévention et intervention en matière d'exploitation et d'abus sexuels à l'international;*
- *Prévention en matière de harcèlement psychologique ou sexuel et traitement des plaintes;*
- *Code de conduite qui s'applique aux employés, membres du conseil d'administration, fournisseurs;*
- *Égalité entre les hommes et les femmes...*

«La Fondation s'est démocratisée avec ces nouvelles politiques. On a augmenté la présence des femmes au conseil d'administration, on a poussé le langage inclusif dans la rédaction des textes... C'est toute une avancée de la Fondation.»

Aujourd'hui, Louise Mailhot se sent toujours aussi concernée par les programmes de la Fondation.

«La générosité, l'empathie, l'inclusion sont des valeurs très importantes pour moi. Quand on a le goût d'aider, on doit le faire auprès de celles et ceux qui en ont besoin. Aider les personnes souffrant de la pauvreté, de l'exclusion ou de problèmes de santé mentale... C'est pour ça que j'aime Mission inclusion. Parce que c'est une Fondation qui touche à toutes ces questions, que ce soit au Québec ou à l'international.»

Et sans un soupçon d'hésitation, Louise Mailhot conclut en adressant ses vœux pour les 75 ans de la Fondation : «Que la Fondation continue à fleurir, à semer et essayer.»

* Deloitte, *L'efficacité du Conseil d'administration d'une OBNL*, 2012

Jean-Pierre Coallier et sa famille, un modèle d'engagement et de dévouement pour la Fondation

1 9 8 5 ————— 2 0 1 8

Jean-Pierre Coallier, le pionnier de la radio et de la télévision francophones au Québec, est un modèle d'engagement et de solidarité humaine auprès de L'ŒUVRE LÉGER et des populations marginalisées. Dans les années 1950, cette figure de la radio, reconnue pour son humour et sa convivialité, fait résonner la voix du cardinal sur les ondes de CKAC.



«Mon premier lien avec le cardinal Léger remonte à l'émission radiophonique *Le chapelet en famille*, où je rentrais dans l'intimité de chaque foyer pour présenter le chapelet du soir et faire la fermeture de l'émission. Du cardinal Léger, je retiens un homme hors du commun, sa foi, son énergie et son pouvoir de persuasion. J'admirais cet homme, qui, sans même avoir un sou, avait réussi à acheter la bâtisse de l'hôpital Saint-Charles-Borromée pour la faire rénover», relate l'ancien animateur.

De 1985 à 1995, Jean-Pierre Coallier se rend tous les soirs au studio de TVA pour animer, avec ferveur, la populaire émission de fin de soirée *Ad Lib*. Son idée ingénieuse d'organiser un encan annuel au profit des œuvres du cardinal Léger propulse l'image et la notoriété de la Fondation auprès du grand public.

«Je n'étais pas impliqué directement dans la Fondation, mais j'ai donné un petit coup de main pour la populariser», confie-t-il humblement.

Son fils Marc-André garde un souvenir très frais de cette période :

«Pendant toutes ses années de radio et de télévision, papa recevait une panoplie d'invités qui lui donnaient une multitude de cadeaux. Du disque d'or de tel chanteur au ballon de football signé par tel joueur, du grand beaujolais de la famille Rothschild au bâton de hockey de l'un de nos grands sportifs... Jean-Pierre réunissait tous ces objets pour une vente aux enchères destinée à soutenir les personnes marginalisées. Voilà comment sa collaboration avec le cardinal Léger a pris forme», se rappelle son fils.

Lorsque l'émission disparaît, Jean-Pierre Coallier trouve le moyen de continuer à s'impliquer pour la Fondation. Il fonde Radio-Classique et met sur pied le concert annuel de musique classique du cardinal Léger, qui a lieu à la Place des Arts de Montréal. Les bénéfices sont redistribués aux œuvres Léger.

«Mes enfants ont tous mis la main à la pâte. Ma fille, Anne-Marie, concevait l'infographie des programmes. Mon fiston, Claude-Michel, présentait les concerts sur scène. À présent, Marc-André est le porte-parole de Mission inclusion auprès de la jeunesse.»

La cause des jeunes et celle de la dignité humaine, au Québec et dans le monde, ont d'ailleurs toujours touché celui-ci.

«J'ai grandi avec les valeurs de l'entraide et de la générosité. Quand papa faisait venir des artistes au Québec, il savait combien son public écoutait avec plaisir les chanteurs français. Alors, il nous embarquait, frères et sœurs,

pour rendre visite aux grands-mères seules et les réjouir de notre présence. Redonner du bonheur aux personnes qui en ont moins : papa nous rappelait combien on ne manquait de rien et à quel point il était important d'apporter la joie autour de soi», détaille Marc-André Coallier.

Depuis dix ans déjà, ce dernier soutient avec fougue et détermination la cause des jeunes de la rue pour la Fondation.

«À mon tour, j'ai fait de la télévision et animé l'émission jeunesse *Le Club des 100 watts*. Les enfants de 9 à 12 ans, c'était mon public. Alors, quand je me promène dans les rues de Montréal et que je croise des itinérants qui sont mes anciens 100 watts et qu'ils me reconnaissent en criant : "Marc-André, t'étais mon idole quand j'étais jeune!", moi, ma réflexion, c'est de me dire : "Mais qu'est-ce qui s'est passé entre le moment où tu étais un jeune des 100 watts qui avait des rêves plein la tête et aujourd'hui, où tu es dehors, dans la rue? Elle est où, la cassure?"», renchérit-il.

Depuis des années, Marc-André va à la rencontre de ceux et celles qui aident (les organismes communautaires) et de ceux et celles qui ont besoin qu'on leur vienne en aide (les jeunes de la rue.) Aux premier-ère-s, il rappelle combien leur travail est exceptionnel, et aux second-e-s, à quel point ils et elles peuvent s'en sortir, que rien n'est fini.

«Je leur dis : "Écoute, t'avais des rêves à l'époque, tu peux les retrouver! C'est juste une mauvaise passe." Que je sois leur porte-parole aujourd'hui, cela me valorise et me transporte. Quelque part, je suis le passeur entre ceux qui aident et ceux qui sont mal pris dans la rue», s'exclame-t-il.

Pour Jean-Pierre Coallier et son fils, L'ŒUVRE LÉGER, devenue Mission inclusion, est et restera toujours indispensable.

«Dans ma tendre jeunesse, j'ai appris qu'aider les autres, c'est la plus grande des vertus. Alors courage et énergie à celles et ceux qui veillent à garder vivant *le testament* du cardinal Léger», exprime avec cœur Jean-Pierre Coallier.

«Longue vie à la Fondation, ajoute le fils. Je sais combien l'aide de Mission inclusion peut changer des vies. Alors, que les organismes communautaires osent frapper à la porte de la Fondation pour présenter leurs projets. Car ce sont eux qui vont changer la vie et le monde des personnes défavorisées», conclut-il.



Jean-Pierre Coallier et son invité, le cardinal Léger, à son émission *Ad Lib* diffusée à TVA.

Michel Forget, l'homme de parole

1 9 9 2 ————— 2 0 0 5

En 1988, Michel Forget met sur pied la Fondation des Sans-Abri de Montréal afin de recueillir des fonds qui soutiennent la cause des sans-abri. Quatre ans plus tard, la Fondation de Michel Forget se joint aux œuvres de Jules et Paul-Émile Léger : c'est la naissance de Recours des sans-abri. Entre une pièce de théâtre et un tournage de film, une émission de télévision ou une réunion d'affaires, Michel Forget trouve le temps d'aider ceux et celles qui en ont le plus besoin et déploie une nouvelle œuvre de la Fondation du cardinal Léger.



«Quand j'ai lancé ma Fondation, on recevait tellement d'argent liquide, comme des billets enveloppés dans des feuilles de papier, que cela nous dépassait. Un jour, les administrateurs de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger nous ont approchés et c'était le *timing* parfait pour leur confier l'organisation de la cause. On était néophytes du côté pratique et on avait besoin de se professionnaliser», exprime Michel Forget.

Chaque année, ce dernier orchestre, en tant que porte-parole des sans-abri, le tournoi de golf Omnium Michel Forget. L'objectif est de collecter un maximum de fonds pour améliorer les conditions de vie des sans-abri. À lui seul et grâce à son réseau, Michel Forget réunit pendant près de 15 ans une moyenne annuelle de 35000 \$. Tous ces bénéfices sont versés à la cause Recours des sans-abri.

«Joueurs de golf, amateurs et professionnels, partenaires corporatifs et donateurs... tous étaient de la partie! Sans oublier les humoristes, qui rythmaient la journée à coups de stand-up. Yvon Deschamps, Michel Barrette, Lise Dion, Jean-Marc Parent, Dominic et Martin... Tous donnaient le spectacle pour trois fois rien afin de sensibiliser les donateurs et donatrices à la cause des sans-abri.»

L'engagement de Michel Forget pour les personnes de la rue se prolonge jusqu'en 2005. C'est d'ailleurs en regardant le *Téléjournal* un soir d'hiver qu'il a un *flash*, dit-il.

«J'étais bien assis dans mon fauteuil et je suis tombé sur un reportage à la télévision. Madame Lydia Auger apportait de la nourriture, la nuit, aux sans-abri devant une église de la rue Sainte-Catherine Est. Là, j'ai été saisi. Je devais faire moi aussi quelque chose et réunir les gens de tous les milieux pour défendre cette cause!»

Avec la Fondation Paul-Émile Léger, Michel Forget partage les mêmes intentions, les mêmes valeurs. «Nous voulions vraiment aider ceux qui étaient dans la rue ou presque. Cela m'a bonifié. Faire du bénévolat développe de bons réflexes humains. Notre association a duré [près de] 15 ans.»

Il faut dire que la rue, Michel Forget l'a un peu connue.

«Je venais moi-même d'un milieu très pauvre où je côtoyais des sans-abri. Ma mère faisait office de père et ma grand-mère, office de mère. On n'en menait pas large. Chaque jour, je croisais les *robineux*, c'est-à-dire les sans-abri. On les nommait comme ça, car ils s'enivraient d'alcool à friction pour réussir à dormir», se remémore-t-il.

Jeune, Michel Forget est pris en charge par la Protection de la jeunesse et rentre au Centre de rééducation Boscoville, qui encadre les jeunes délinquants. Ici, on prône les valeurs de la confiance et de l'estime de soi. À Boscoville, Michel Forget est entouré de tendresse et de compréhension. Deux ans plus tard, il sort du pensionnat et enchaîne les petits boulots jusqu'à trouver sa vocation.

«On nous avait dit et répété : "À votre sortie, le plus important, c'est de travailler", alors j'ai fait une centaine de métiers. Camionneur, vendeur... Bref, j'ai trouvé ma vocation en 1973 et je suis devenu comédien. André Melançon m'a engagé dans son premier film, *Des armes et des hommes*, et de là, ça a décollé pour ne jamais s'arrêter. J'ai compris que la vie valait la peine d'être vécue en étant de bons citoyens et en gagnant sa vie honnêtement.»

Bâtitteur incontestable de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger, Michel Forget s'investit sans compter pour encourager les gens à donner.

«Partout où l'on m'envoyait faire des collectes de dons, j'y allais! L'Omnium à l'automne, le Québec dans tous ses recoins où l'on voulait bien m'accueillir. Abitibi, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord... Je sillonnais les régions et je sensibilisais la population aux problèmes des sans-abri », ajoute-t-il.

Pendant 15 ans, il sollicite la générosité des personnes en joignant la cause des sans-abri à son métier.

«Je me souviens de madame Lauzon, de la Fondation du cardinal Léger, qui était entièrement dévouée. C'était un pilier. Tous les deux, on avait le goût d'aider et de partager. Elle m'emmenait dans des organismes qui accueillent les femmes battues. Je découvrais les travailleurs de nuit et les organismes qu'on soutenait. Chacune de mes visites me donnait l'énergie de continuer.»

Aujourd'hui, du haut de ses 81 ans, Michel Forget admet avec philosophie :

«Dans ma vie, j'ai pris quelques bonnes décisions. Faire du bénévolat, avoir une femme admirable, arrêter de consommer. À 81 ans... La bête se porte bien.»

Et tout naturellement, il adresse ses vœux à la Fondation :

«On ne sait pas pourquoi les gens sont dans la rue. Ne les jugeons pas et laissons au temps le temps de prendre son temps. Alors, longue vie à la Fondation! N'arrêtez pas! La société n'a jamais eu autant besoin de vous», conclut l'homme.



Gilles A. Cérat, directeur général (2001-2010) et les ambassadrices et ambassadeurs de la Fondation, de gauche à droite : Angèle Coutu, Michel Forget, Michèle Dionne et Jean-Pierre Coallier.

LA FONDATION: UNE VISION INCLUSIVE ET OUVERTE SUR LE MONDE DEPUIS 75 ANS

Depuis 75 ans, Mission inclusion accompagne les organismes communautaires au Québec et ses partenaires dans le monde.

Les enjeux liés à l'inclusion des plus démunis sont depuis toujours au cœur de la mission de la Fondation et, pour ce faire, elle mobilise les donatrices et donateurs en plus des entreprises et des gouvernements locaux et internationaux.

La Fondation envisage le partenariat et l'accompagnement des communautés sur le long terme et elle appuie les droits des personnes à déterminer leurs propres orientations de développement. Au fil du temps, et grâce au relais des bâtisseuses et bâtisseurs, l'approche partenariale de la Fondation s'est imposée avec l'objectif étroit de rallier les acteurs clés de la société lui permettant de concrétiser des projets de développement durable, auprès des communautés locales et internationales.

L'approche partenariale de la Fondation: unique et innovante

Depuis des décennies, Mission inclusion travaille de concert avec les autorités locales, civiles, laïques et religieuses. Grâce à ses partenaires sur le terrain, elle lutte contre les fléaux de la pauvreté, de la crise alimentaire, des changements climatiques, des attaques armées et de la discrimination genrée.

À coups de grandes campagnes de financement et de sollicitations auprès des bailleurs de fonds, la Fondation soutient ainsi les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Or, après la crise financière de 2008 et le changement radical du mode de financement de l'aide internationale du gouvernement canadien, la Fondation est grandement secouée. C'est sous le leadership de Norman MacIsaac, directeur général de 2011 à 2017, que Mission inclusion surmonte cette période difficile, se réaligne et renoue en 2015 avec des projets d'envergure, tels qu'Innovation et mobilisation pour la sécurité alimentaire (IMSA) et Projet de santé maternelle et infantile (PROSAMI).

Depuis toujours, l'un des plus grands atouts de la Fondation est son modèle de partenariat. Il se résume à une approche décolonisatrice, impliquant le moins d'intermédiaires possible et dont l'appropriation des projets est assurée par les organismes locaux sur le terrain.

«Nous privilégions un dialogue avec les partenaires pour établir une compréhension commune des enjeux et des actions nécessaires. Nous croyons en l'existence d'un monde engagé et inclusif, et Mission inclusion mise sur la synergie entre les acteurs privés et publics pour aborder les enjeux d'inclusion de manière durable», explique Richard Veenstra, directeur général de Mission inclusion.

La Fondation privilégie ainsi le soutien de ses partenaires sur le terrain et mise sur une relation d'entraide mutuelle basée sur la confiance, la solidarité et le respect des objectifs fixés. Cette relation d'accompagnement, établie sur le long terme, veille au respect de la culture, des droits, de l'expertise et des besoins des communautés et des partenaires locaux. L'action de la Fondation dépasse ainsi la simple mise en œuvre des programmes ou des projets et privilégie la capacité des communautés à se développer par elles-mêmes.

«J'ai toujours cru à l'adage : "Apprends à quelqu'un à pêcher plutôt que de lui donner du poisson". La Fondation choisit ses partenaires en pensant à cela. À leur possibilité de s'en sortir par eux-mêmes», dira Marie-Denise Pelletier, ancienne porte-parole de la programmation internationale.





Faire entendre la voix des femmes

L'égalité des genres et le rôle essentiel des femmes dans la société sont devenus aussi les préoccupations premières de la Fondation. Avec ses partenaires, Mission inclusion agit, depuis 30 ans déjà, pour la protection, l'émancipation et l'intégration économique et sociale des femmes. Grâce à ses relations étroites avec les partenaires locaux, Mission inclusion soutient ainsi des initiatives prometteuses qui participent à l'émancipation des femmes et des filles comme agentes de changement.

«L'inégalité femmes-hommes et les changements climatiques sont parmi les facteurs principaux d'exclusion sociale et économique. La Fondation stimule l'entrepreneuriat féminin et soutient les efforts des populations rurales afin de répondre aux défis d'adaptation des changements climatiques, comme au Burkina Faso», ajoute Richard Veenstra.

Charles Mugiraneza, gestionnaire des projets de Mission inclusion en Afrique, s'exprime à son tour :

«On travaille avec les populations, essentiellement les femmes, pour favoriser des techniques agricoles qui les aident à résister aux changements climatiques. Avec nos partenaires locaux, comme l'Action pour la promotion des initiatives locales (APIL), on fait entendre leur voix pour qu'elles accèdent aux terres et les cultivent durablement.»



Du côté de l'Afrique

Au Burkina Faso, par exemple, l'approche de Mission inclusion se concentre sur les fermes familiales, les productrices agricoles et l'entrepreneuriat féminin. La Fondation contribue ainsi à créer des coopératives de femmes, car elles sont au cœur du développement agricole, économique et social. L'autonomisation économique des filles et des femmes est une bonne stratégie pour soutenir les plus vulnérables d'entre elles.

«Il faut être ingénieux, faire appel à des pratiques innovantes, dit Charles Mugiraneza. Avec nos partenaires en Afrique, nous préconisons l'agro-écologie par la combinaison de l'agriculture, de l'élevage et du reboisement.»

L'accent est mis sur la combinaison d'énergies vertes comme le recours aux biodigesteurs, un dispositif qui permet de produire du biogaz à partir de déchets domestiques et d'élevage. Ce gaz est récupéré ensuite pour la cuisson et l'éclairage.

Avec son partenaire APIL, la Fondation propose ainsi des formations portant sur les techniques agrotechnologiques et forestières. La culture du niébé,



haricot endémique du continent africain, est, par exemple, introduite et enseignée aux communautés locales. L'organisme fournit les outils et les semences qui permettent des récoltes plus fréquentes.

La multiculture, la rotation des parcelles et l'utilisation de biopesticides et de pratiques innovantes sont envisagées. Mission inclusion favorise ainsi l'accès au crédit et les formations agricoles et entrepreneuriales pour développer la production et l'expertise des communautés. Ces dernières gagnent un revenu et se rapprochent de l'autonomie.



Du côté de l'Asie

Depuis 1997, Swayam, une organisation indienne qui veut dire «soi-même», est, par exemple, partenaire de Mission inclusion. Le soutien de la Fondation participe à mettre fin à la violence faite aux femmes. Plus de 72 000 femmes et filles victimes de violence ou d'agressions sexuelles ont ainsi été secourues directement, et 700 000 autres l'ont été de façon indirecte. Formations, renforcement organisationnel, flexibilité quant à la priorisation des activités, confiance, respect, développement de réseautage et d'occasions de financement sont au rendez-vous.

Prajwala, autre partenaire de Mission inclusion en Inde, a mis sur pied un programme de réinsertion économique pour les victimes de la traite humaine à des fins sexuelles, en plus de leur offrir des services psychosociaux et juridiques.

Cette stratégie d'inclusion, axée sur la justice sociale et les droits des femmes, est établie en permanence sur les lieux et permet de laisser des acquis au-delà de l'urgence.



Vers l'autonomie des communautés locales

Mission inclusion est, depuis toujours, au plus près des besoins des communautés en misant sur la connaissance et les compétences des organismes locaux. La Fondation défend des méthodes de travail associatives pour faciliter l'appui nécessaire aux communautés.

«Avant, beaucoup de femmes n'osaient pas s'exprimer en public ou dans leur ménage, mais le projet avec Mission inclusion nous a vraiment encouragées à devenir des leaders», raconte Assiata Sawadogo, membre du comité des femmes de l'APIL. «Les techniques agricoles enseignées, tout comme l'accès au matériel et aux terres, ont changé notre vie et celle de nombreuses femmes burkinabées», poursuit-elle.

Pour que les agricultrices et les agriculteurs ne dépendent pas uniquement des pluies, des puits ont par exemple été creusés à plusieurs endroits stratégiques. «Actuellement, c'est la période sèche, mais on peut récolter des carottes, des oignons, des aubergines et des poivrons», relate Charles Mugiraneza. La culture maraîchère en contre-saison est un atout précieux pour la sécurité alimentaire.



S'il reste du chemin à faire, les premiers constats pour l'autonomisation des communautés sont encourageants. «Les changements sont là, le pouvoir d'achat a un peu augmenté et, avec les revenus supplémentaires, les bénéficiaires peuvent se procurer du matériel agricole, ajoute-t-il. Plus de gens peuvent payer leurs frais de santé, l'éducation de leurs enfants et des logements plus confortables.»

Grâce au projet de Mission inclusion, en partenariat avec l'Association tout pour tous (ATTOUS), des mécaniciennes, des soudeuses et des électriciennes se sont ainsi fait une place sur le marché du travail. Quelque 75 % des finissantes ont intégré le marché du travail en exerçant un métier non traditionnel, et 25 % ont créé une micro-entreprise.

«J'ai passé mon examen pour devenir électricienne et j'ai été certifiée! C'est important, car dans l'avenir je serai autonome. Je pourrai réparer mon propre téléphone et aider mes parents», conclut Latifa Ouattara, 23 ans.

De son côté, Habiba Campaoré souhaite créer sa propre entreprise de réparation de voitures.

«Je veux encourager les femmes qui décident d'aller faire des métiers d'hommes à ne pas écouter les gens et à avoir confiance en elles. Elles vont réussir!»



En Haïti

À Haïti et pendant sept ans, la Fondation a travaillé dur avec ses partenaires sur le terrain pour améliorer la santé des femmes et des filles. Au fil des ans, l'équipe de PROSAMI a aidé les femmes à accéder aux soins périnataux et postnataux et à diminuer le taux de mortalité des nouveau-né-e-s. Le projet s'est achevé avec la construction d'un premier bloc opératoire dans la région de Léogâne.

Pour Mission inclusion, la justice sociale passe par le respect des droits des femmes et des filles. « Nous soutenons de plus en plus d'organisations ou de projets dirigés par des femmes parce qu'elles sont les mieux placées pour faire entendre leurs voix. Il y a bien sûr d'autres enjeux, comme le racisme et l'homophobie, mais dans la majorité des endroits où nous travaillons, l'inégalité entre les femmes et les hommes est le principal obstacle à l'inclusion sociale », s'exclame Richard Veenstra.

Ce ne sont que quelques exemples de partenariat parmi tant d'autres. Une chose est sûre : la relation de cohésion unique avec les partenaires de Mission inclusion continue de soutenir des milliers de personnes vulnérables, par le biais d'une approche partenariale ouverte, inclusive et flexible.



L'empreinte de la Fondation au Québec

Depuis 75 ans déjà, Mission inclusion soutient les initiatives qui visent la réduction de la vulnérabilité et le développement social des populations marginalisées. Aux quatre coins du Québec, la Fondation établit des alliances étroites avec les organismes communautaires pour déployer des initiatives structurantes et durables pour le milieu. L'objectif commun des projets soutenus? L'inclusion sociale et économique des personnes vulnérables.

La Fondation mobilise ainsi, depuis des décennies, des acteurs clés afin d'entreprendre des actions concrètes sur le terrain. Le dialogue avec les organismes communautaires est privilégié tandis que la collaboration avec les partenaires à l'international est recherchée. Pour les équipes de Mission inclusion, il s'agit d'établir une compréhension des enjeux de manière utile et durable, et d'accompagner les partenaires dans leur développement par le biais de pratiques innovantes et mobilisatrices.

«C'est le cœur de notre mandat : soutenir les initiatives qui favorisent l'inclusion sociale et économique et qui participent au développement des personnes vulnérables. Nous croyons en l'action communautaire, qui est une part importante du filet social au Québec», indique Danielle Filion, la directrice des programmes au Québec de la Fondation.

Pour ce faire, les organismes communautaires retenus doivent faire preuve d'innovation et développer des initiatives pertinentes et durables pour le milieu.

«Les organismes communautaires redoublent d'efforts et d'ingéniosité pour préserver le lien social et insuffler du sens et de la solidarité aux populations ébranlées. Ensemble, nous déployons nos actions, avec force et réflexion, pour engager des actions cohérentes», ajoute la directrice.



Mission inclusion sur tous les fronts

Au Québec, Mission inclusion concentre son action sur quatre champs essentiels : l'itinérance, les enfants et les familles vulnérables, les personnes âgées et la jeunesse. La Fondation appuie en effet les initiatives qui ont un impact majeur dans la vie des personnes en situation de vulnérabilité.

«Notre équipe se mobilise comme jamais pour appuyer les organismes communautaires du Québec. Familles, enfants, personnes âgées ou fortement précarisées sont bien sûr priorités. Notre soutien va aux organismes qui améliorent durablement les conditions de vie et répondent aux besoins des communautés», reprend Danielle Filion.

**EN 75 ANS, MISSION
INCLUSION SOUTIENT
AINSI PLUS DE 4 MILLIONS
DE PERSONNES ET PLUS
DE 800 ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES.
ON ESTIME SON AIDE
À 35 MILLIONS
DE DOLLARS.**



Tout comme à l'international, la Fondation place les populations du Québec au premier plan des processus de développement. La majeure partie de son soutien financier favorise le développement social et donne aux personnes vulnérables les moyens d'agir. Les projets collectifs et les solidarités locales sont privilégiés. Mission inclusion croit au travail collaboratif qui assure la force et la pérennité des projets.

En agissant sur le terrain, auprès du milieu communautaire et par le biais d'un accompagnement organisationnel et financier, la Fondation place le développement social comme une pièce maîtresse de son échiquier.

«Nous accompagnons les personnes vulnérables sans jamais perdre de vue l'angle du développement social. En soutenant les initiatives innovantes de nos organismes, nous leur donnons les moyens d'agir et de bâtir des sociétés solidaires et résilientes.»

Améliorer les conditions de vie des personnes en situation d'itinérance, soutenir les parents dans leur rôle et favoriser le plein développement des enfants, briser l'isolement des personnes âgées et accroître les capacités et l'engagement des jeunes : Mission inclusion continue de lutter pour enrayer le fléau de la pauvreté. En 30 ans, les bâtisseuses et bâtisseurs de la Fondation ont repris le flambeau du cardinal Léger et amplifié l'impact de la Fondation comme jamais.



L'expertise philanthropique de la Fondation

Pour assurer l'amélioration des conditions de vie des personnes démunies, la Fondation a développé et fidérisé avec brio son expertise philanthropique et relationnelle auprès de multiples acteurs. Avec les années, donatrices et donateurs, entreprises et milieux universitaires ont rejoint la cause de la Fondation pour continuer d'aider les communautés dans le besoin.

«Recevoir le soutien de Mission inclusion, c'est très précieux. Les dons qu'ils distribuent sont très bien ciblés pour créer du levier. C'est de l'argent, mais avant tout une vision partagée qui vise l'impact social, un soutien qui permet aux initiatives en démarrage de réfléchir à plus long terme. La connaissance du terrain et le savoir-faire de l'équipe font toute la différence. Il y a peu d'organisations comme ça au Québec, qui allient les fonds et l'expertise pour une plus grande portée», affirme Jean-François Archambault, directeur général et fondateur de la Tablée des Chefs.

Grâce aux collectes de fonds multiples et variées, lancées avec réflexion par les équipes de Mission inclusion, la Fondation a obtenu des dons d'envergure répondant aux besoins criants de la société.

«Depuis des années, on travaille sur plusieurs enjeux, comme ceux de la protection des personnes âgées, l'itinérance, les familles, les droits des femmes et les enfants... On améliore notre expertise philanthropique pour aider du mieux possible les communautés. L'argent récolté est ensuite redistribué aux organismes qui financent leurs projets. On est toujours fiers et motivés d'engager une nouvelle collecte de fonds. On relève l'enjeu d'avoir un possible impact sur l'amélioration des conditions de vie des personnes plus démunies et ça, ça n'a pas de prix», souligne avec enthousiasme la directrice développement et communication de Mission inclusion, Isabelle Morin.

Au fil du temps, les projets des organismes communautaires soutenus représentent tout le territoire québécois.

«Vous savez, d'un quartier de Montréal à une région isolée ou à Sept-Îles, on peut toujours aider. Alors on indique toujours à quoi correspond chaque montant de don. C'est important que chaque personne comprenne à quel point elle peut aider, même en donnant un petit montant», reprend Isabelle Morin.

L'émancipation de la Fondation en région

Avec le temps, l'empreinte de Mission inclusion sur les régions du Québec s'est confirmée, puis déployée. Qu'ils soient visibles ou cachés, les problèmes d'exclusion tels que l'itinérance, la violence ou l'isolement sont bien réels, dans les grandes villes comme dans les petites.

Selon Danielle Filion, le soutien en région est capital. C'est même un «devoir moral», soutient-elle. «On est là pour les organismes communautaires et sensibles à leurs causes et à leurs défis. On est prêts à les faire bénéficier de nos ressources pour servir leurs aspirations et leur mission. Nos appels à projets sont une occasion unique d'outiller les organismes en région afin qu'ils obtiennent le soutien nécessaire pour aider les communautés qui veulent développer ou consolider des actions innovantes.»

Karine Montbleau, coordonnatrice des services RADAR aux aînés de Ville-Émard/Côte-Saint-Paul, se souvient du rôle crucial de Mission inclusion en temps de pandémie. «L'isolement social et le rejet des personnes âgées sont bien réels au Québec. Heureusement, le soutien de Mission inclusion et des autres organismes avec nos bénévoles nous ont permis de faire face à la crise et de déployer nos équipes. Croyez-moi, cela fait toute la différence dans la vie et le cœur des personnes âgées vulnérables!»

Au cœur de la Gaspésie, le Centre d'action bénévole des Chic-Chocs manque de personnel et se retrouve impuissant à venir en aide aux personnes âgées. Mission inclusion accorde alors un soutien financier immédiat par l'entremise du Fonds d'urgence COVID-19. «Sans la mobilisation extraordinaire des bénévoles et des organisations comme Mission inclusion, on ne s'en serait pas sorti. Heureusement, l'aide des organismes et des bénévoles est venue accélérer notre impact et créer des liens de solidarité inédits entre tous les acteurs de La Haute-Gaspésie», conclut Geneviève Gagné, directrice générale du CAB des Chic-Chocs.

Appuyé par Mission inclusion, Vert l'Harmonie, qui favorise l'éducation à l'environnement et l'implication citoyenne au sein du HLM La Pépinière du quartier Mercier-Ouest à Montréal, est devenu un lieu fabuleux d'inclusion et d'intégration sociale. «Grâce au jardin communautaire de la cité, on a rejoint des personnes qui sont venues cultiver et s'impliquer dans le jardin. Des familles entières ont planté des légumes et des fleurs, des jardiniers et des jardinières de même que des bénévoles extérieurs au quartier sont venus prêter main-forte. C'est vraiment bien», relate Lucie Caillère, ancienne directrice générale de Vert l'Harmonie.

Aide financière ponctuelle ou régulière, saisonnière ou annuelle... Le renfort de Mission inclusion, en région et dans les grandes villes ou les petites, s'est imposé incontestablement avec les années. Au fil du temps, le rôle de la Fondation a confirmé son effet de levier au Québec et dans le monde en préservant les populations de la faim, de la violence et de la dégradation de la santé mentale.

En finançant des projets à long et moyen terme et à travers de multiples champs d'action, Mission inclusion participe à la protection des personnes vulnérables et favorise le respect de leurs droits. Depuis 75 ans, l'équipe dévouée et grandissante de la Fondation aide les communautés vulnérables à envisager l'avenir avec une assurance nouvelle afin de leur permettre de reprendre le contrôle sur leur vie jusqu'à l'autonomie. Quel magnifique défi! Célébrons ensemble ces 75 ans de partage, d'inclusion sociale et d'empreinte sur le monde.



Remerciements

J'aimerais remercier avant tout **Isabelle Morin** et **Jean-Philippe Brouillard**, qui m'ont confié l'écriture de ce livre. Je vis entre la France et le Québec depuis trente ans déjà, et chaque jour je me réjouis d'offrir ma plume au service de la Belle Province. Surtout lorsqu'il s'agit de mettre en lumière un projet d'exception comme l'œuvre de la Fondation.

Je tiens à saluer aussi l'aide précieuse et généreuse de Louise Mailhot, qui a été ma première lectrice. Je te remercie, Louise, de m'avoir accompagnée, avec justesse et délicatesse, tout au long du récit.

Enfin, je remercie toutes celles et tous ceux cités qui m'ont donné de leur temps et se sont prêtés aux jeux des entrevues. Sans votre collaboration et le partage de votre mémoire, ce livre n'aurait pas vu le jour : **Gary Béliveau, Jean-Pierre et Marc-André Coallier, Marie Desmarteau, André Dostie, Michel Forget, Andrée Guy, Lucie Lauzon, Louise Leblanc, Michèle Legault, François Lortie, Andréanne Michaud, Judith Pinsonnault, Louis Roberge, Denis Thibault, Linda Vallée et Richard Veenstra.**

LA FONDATION AU FIL DES ANS

Les armoiries de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger

Les armoiries de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger sont la fusion des armoiries personnelles des deux frères, autour du symbole de la «place-forte», qui résulte de leur collaboration.

La partie supérieure gauche du blason expose quelques éléments des armoiries du très honorable Jules Léger, ex-gouverneur général du Canada. Un harfang des neiges, symbole de sagesse, déploie ses ailes pour prendre sous sa protection l'emblème national canadien.

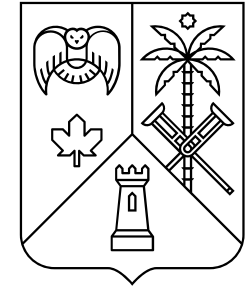
La partie supérieure droite reprend des éléments des armoiries du cardinal Paul-Émile Léger. Un palmier et une étoile évoquent la vocation africaine qui a dominé l'apostolat du cardinal; deux béquilles rappellent que cet apostolat s'est voué aux personnes les plus vulnérables et marginalisées de nos sociétés.

La partie inférieure du blason est consacrée à la «place-forte», puissante évocation de continuité et de la jonction terre-ciel qui inspire la Fondation.

Les appellations et emblèmes

1981

Fondation Jules et Paul-Émile Léger



1999

Fondation Jules et Paul-Émile Léger



FONDATION
JULES ET PAUL-ÉMILE LÉGER

2001

Les œuvres du Cardinal



**LES ŒUVRES DU
CARDINAL LÉGER**

2008

L'ŒUVRE LÉGER

**L'ŒUVRE
LÉGER**

2019

Mission inclusion

**mission
inclusion**

Direction de la fondation

Coprésident-e honoraire à vie

	début	fin
S. E. Cardinal Paul-Émile Léger	1982-02-01	1991-11-13
Mme Gabrielle Léger	1982-02-01	1991-11-13

Présidente honoraire à vie

Mme Gabrielle Léger	1991-11-13	1998-03-10
---------------------	------------	------------

La présidence

Dr Roger Gaudry	1982-02-01	1995-05-12
M. Michel Côté	1995-05-12	1996-02-15
Mme Manon Dufresne Dupras	1996-02-15	1998-11-25
M ^e P. Michel de Grandpré	1998-11-25	1999-05-28
Dr Victor C. Golbloom	1999-05-28	2002-06-07
M. André Dostie	2002-06-07	2018-05-30
M ^e André Dufour	2018-05-30	

La direction générale

R. P. Robert Morin	1982-02-01	1984-04-27
M. Jean Loïselle	1984-04-27	1995-04-17
Mme Thérèse Gaudry	1995-04-19	1999-10-05
Mme Huguette Boily	1999-10-05	2000-07-20
M. Gilles A. Cérat	2001-01-15	2010-12-31
M. Norman Maclsaac	2011-01-01	2017-09-01
M. Richard Veenstra	2017-09-01	

L'équipe permanente de la Fondation
dans les années 1970.





Les employé-e-s de la Fondation en 1985.

Personnalités et organismes présentés

P. 44 et 47 : Thérèse Gaudry (Gaston Roberge)

P. 67 : Michel Forget (Bernard Préfontaine)

P. 75 (haut) et 87 (bas) : Vert l'Harmonie, Montréal (Maxime Juneau)

P. 75 (bas) et 81 : Prajwala, Inde (Wiswedel)

P. 76 : CINDES, Pérou

P. 77 et 80 : Swayam Inde

P. 78, 79 et 82 : Action pour la Promotion des Initiatives Locales (APIL), Burkina Faso

P. 83 : Association Tout pour Tous (ATTOUS), Burkina Faso (Lamine Ouédraogo)

P. 84 et 85 : PROSAMI, Haïti (PAIR)

P. 87 (haut) : P.A.S. de la rue, Montréal (Maxime Juneau)

P. 89 : Maison Tangente, Montréal

P. 90 : Cirque Hors-Piste, Montréal

P. 93 : Centre d'action bénévole (CAB) des Chic-Chocs, Gaspésie

Titre : Mission inclusion : 75 ans d'empreinte sur le monde / Raphaëlle Catteau

Noms : Catteau, Raphaëlle, 1961 — auteure

Éditeur : Jean-Philippe Brouillard

Éditrice adjointe : Isabelle Morin

Illustration de la couverture : Gaël Dorgère

Graphisme et mise en page : Gaël Dorgère

Révision linguistique : Liette Lemay

Impression réalisée par Graphiscan

Copyright © 2023, Les Éditions des Partenaires

PDF : 978-2-923003-25-2

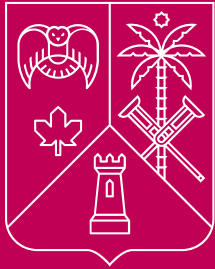
Dépôt légal : 2^e trimestre 2023

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

Imprimé au Canada





Je suis très fier de l'histoire de Mission inclusion, mais surtout enthousiaste quant à l'avenir. Nous célébrons cette année 75 ans de solidarité, avec un regard résolument tourné vers l'avenir. Les changements climatiques, la protection de la biodiversité, l'égalité de genre, le déplacement des populations et le respect de la diversité sous toutes ses formes sont parmi les grands enjeux de l'heure, et comme toujours, Mission inclusion s'y attaque.

En Afrique de l'Est, nous protégeons la biodiversité marine afin que les femmes et les jeunes puissent gagner leur vie en harmonie avec la nature et non à son détriment. Au Cameroun, les femmes ayant fui Boko Haram dans le Nigéria voisin avaient trouvé refuge grâce à notre appui et trouvent maintenant autonomie et paix dans leur communauté d'adoption. En Haïti et en Bolivie, les femmes combattent les préjugés et accèdent aux soins répondant à leurs besoins spécifiques grâce aux initiatives que nous y soutenons. Au Québec, nous appuyons solidairement des initiatives de diverses communautés qui ont été exclues du développement de la société.

Le prochain quart de siècle promet d'apporter des défis qui étaient inimaginables il y a 75 ans. Un immense effort de solidarité sera requis pour y faire face, et Mission inclusion ne relâchera pas ses efforts pour y contribuer et poursuivre sa vision d'un monde juste et inclusif.

André Dufour,

Président du conseil d'administration
de Mission inclusion